



NFPA EDUCATIONAL MESSAGES

2019 FRENCH CANADIAN EDITION

DESK REFERENCE FOR THE FIRE SERVICE
AND FIRE AND LIFE SAFETY EDUCATORS

LES POMPIERS

PRÉPARATION
DES REPAS

**ALLUMETTES
ET BRIQUETS**

AVERTISSEURS
DE FUMÉE

EXTINCTEURS

OXYGÈNE
MEDICAL

MONOXYDE
DE CARBONE

BOUGLES

TABAGISME
BRULURES

ÉLECTRICITÉ

GICLEURS
RÉSIDENTIELS

NFPA, 1 Batterymarch Park
Quincy, MA 02169-7471

www.nfpa.org/education

TABLE OF CONTENTS

| | |
|--------------------------------------------------------------------|----------|
| PURPOSE OF EDUCATIONAL MESSAGES ADVISORY COMMITTEE | 3 |
| Who May Submit a Comment | 5 |
| Application | 5 |
| SECTION 1 | 8 |
| EDUCATIONAL MESSAGES BY TOPIC* | 8 |
| CHAPITRE 1 Avertisseurs de fumée | 8 |
| CHAPITRE 2 Gicleurs résidentiels..... | 9 |
| CHAPITRE 3 Monoxyde de carbone (CO)..... | 10 |
| CHAPITRE 4 Évacuation en cas d'incendie | 12 |
| CHAPITRE 5 Hôtels et motels | 14 |
| NEW! CHAPITRE 6 Logements collégiaux et universitaires..... | 15 |
| CHAPITRE 7 En cas de feu sur soi..... | 16 |
| CHAPITRE 8 Préparation des repas | 16 |
| CHAPITRE 9 Brulures..... | 20 |
| CHAPITRE 10 Chauffage | 21 |
| CHAPITRE 11 Tabagisme | 25 |
| CHAPITRE 12 Électricité | 26 |
| CHAPITRE 13 Foudre | 27 |
| CHAPITRE 14 Bougies | 28 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| CHAPITRE 15 Allumettes et briquets..... | 29 |
| CHAPITRE 16 Feux en plein air | 29 |
| NEW CHAPITRE 17 Feux incontrôlés..... | 30 |
| CHAPITRE 18 Oxygène thérapeutique..... | 31 |
| CHAPITRE 19 Liquides inflammables et combustibles | 32 |
| CHAPITRE 20 Piles au lithium-ion | 32 |
| CHAPITRE 21 Extincteurs portatifs et lutte contre les incendies . | 34 |
| CHAPITRE 22 Sécheuses..... | 35 |
| PARTIE 2 | 35 |
| MESSAGES DU PROGRAMME PROTÉGEZ-VOUS DU FEU POUR LES ENFANTS* | 35 |
| CHAPITRE 23 Messages pour les enfants d'âge préscolaire | 35 |
| CHAPITRE 24 Messages pour les élèves de maternelle..... | 36 |
| CHAPITRE 25 Messages pour les élèves de 1ère année..... | 38 |
| CHAPITRE 26 Messages pour les élèves de 2ème année | 39 |
| PARTIE 3 | 41 |
| CHAPITRE 27 Messages faciles à lire..... | 41 |

PURPOSE OF EDUCATIONAL MESSAGES ADVISORY COMMITTEE

The Educational Messages Advisory Committee (EMAC) meets periodically to review NFPA's fire and burn safety education messages and provide recommendations to NFPA public education staff for updating and revising the messages. The messages are used throughout NFPA's educational programs, curricula, and handouts and provide fire and life safety educators with accurate and consistent language for use when offering safety information to the public. When applicable, the messages are made consistent with NFPA's codes, standards, and related criteria. Each topic area is self-contained, written so that all the information needed on a certain subject is provided within that category. As a result, some messaging may be repeated throughout topic areas.



**NATIONAL FIRE
PROTECTION ASSOCIATION**

The leading information and knowledge resource
on fire, electrical and related hazards

Educational Messages Advisory Committee Members 2018

Ernest Grant, *Chair*
North Carolina Jaycee Burn Center

Marty Ahrens, *NFPA*

Brett Brenner, *Electrical Safety Foundation International*

Kwame Cooper, *LA City Fire Department*

Patty Davis, *U.S. Consumer Product Safety Commission*

Barbara Guthrie, *Underwriters Laboratories*

Kevin Kelly, *The American Red Cross*

Amy LeBeau, *NFPA*

Jorge Mederos, *Fort Lauderdale Fire/Rescue Department*

Teresa Neal, *United States Fire Administration*

Maria Pelchar, *Holyoke Fire Department*

Emily Samuel, *Safe Kids Worldwide*

Michele Steinberg, *NFPA*

Nancy Trench, *Oklahoma State University*

Lisa Braxton, *NFPA Staff Liaison*

Who May Submit a Comment

Anyone may submit a Comment, and the submitter need not be a member of EMAC or NFPA. Go to nfpa.org for the submission form.

Application

The application of this document is to establish messaging as a reference for fire and life safety educators as they are designing and delivering outreach, such as lessons, programs, and presentations, and provide a base so that fire and life safety educators can tailor educational messages to fit the needs of the target audience, with consideration given to age, ability, familiarity with environment, language, and other matters.

Tips for Tailoring Educational Messages

From Core to Customized

Moving from core messages in the NFPA Desk Reference to customized messages allows educators to create products that appeal to unique groups.

Tailor messages to consider:

- Age appeal
- Cultural sensitivity
- Delivery potential
- Language & readability
- Pop culture connections
- Readiness to perform a behavior
- Relevancy to the safety behaviors

Remembers the ABC's!

A customized call-to-action should be:

- accurate, appropriate & affirmative
- behavior-focused, basic and pull from the core message
- consistent with core messaging



Tips for Tailoring Educational Messages

Matching Message to Audience

| Core Message | Customized Call-to-Action |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Stay in the kitchen when you are frying, boiling, grilling, or broiling food. | <i>Stand by your pan.</i> |

Target Audience

Baby Boomers



NFPA.ORG | © National Fire Protection Associations. All rights reserved.

Matching Message to Audience

| Core Message | Customized Call-to-Action |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| To prevent cooking fires, you must be alert. You will not be alert if you are sleeping, have consumed alcohol, or have taken a medicine or drugs that make you drowsy. | <i>Stay focused when cooking. Ban snapchat and red cups from the kitchen.</i> |

Target Audience

College Students



NFPA.ORG | © National Fire Protection Associations. All rights reserved.

Matching Message to Audience

| Core Message | Customized Call-to-Action |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Always keep a lid nearby when you are cooking. If a small grease fire starts in a pan, smother the flames by sliding the lid over the pan. Turn off the burner. Do not move the pan. To keep the fire from restarting, leave the lid on until the pan has cooled.</p> | <p><i>To put out a pan fire, slide a lid over the pan. Turn off the stove. Let the pan cool.</i></p> |

Target Audience

Refugee Group



NFPA.ORG | © National Fire Protection Associations. All rights reserved.

Copyright © National Fire Protection Association (NFPA) 2018. Liberal use of messages within NFPA's Educational Messages Desk Reference for the Fire Service and Fire and Life Safety Educators is allowable with attribution. Please use the following: "Reproduced with permission of the NFPA."

SECTION 1

EDUCATIONAL MESSAGES BY TOPIC*

CHAPITRE 1 Avertisseurs de fumée

1.1 Décès causés par des incendies —

Les avertisseurs de fumée sauvent des vies

1.1.1 Les avertisseurs de fumée fonctionnels peuvent sauver des vies : ils réduisent de moitié le risque de décès lors d'un incendie domestique. Ils doivent être installés dans tous les foyers et maintenus en état de fonctionnement.

1.2 Installation

1.2.1 Installer des avertisseurs de fumée dans toutes les chambres à coucher, à l'extérieur de chacune des aires de repos et sur tous les étages de la maison, y compris au sous-sol. Des avertisseurs de fumée supplémentaires pourraient être nécessaires dans les grandes maisons.

1.2.2 Pour une protection optimale, relier tous les avertisseurs de la maison entre eux : en cas d'alarme, ils se déclencheront simultanément. S'assurer de pouvoir les entendre.

1.2.2.1 Il est particulièrement important de relier les avertisseurs si l'on dort la porte fermée.

1.2.3 Un électricien qualifié peut relier les avertisseurs entre eux. Il existe également des avertisseurs à pile interconnectés sans fil.

1.2.4 Pour une protection optimale, ou s'il est nécessaire de réveiller et d'aider d'autres personnes, il est recommandé d'installer des avertisseurs de fumée ioniques et photoélectriques ou des avertisseurs munis d'un capteur à double spectre, qui sont une combinaison des deux.

1.2.5 Les avertisseurs ioniques sont généralement plus sensibles aux feux flambants, tandis que les avertisseurs photoélectriques sont plus sensibles aux feux couvants.

1.2.6 Choisir un avertisseur testé par un laboratoire reconnu.

1.2.7 Pour prévenir les fausses alarmes, installer les avertisseurs loin de la cuisine, à au moins 3 mètres (10 pieds) de tout appareil de cuisson.

1.2.8 Près de la cuisine, il est préférable d'installer des avertisseurs photoélectriques.

1.3 Vérification et entretien

1.3.1 Vérifier le fonctionnement des avertisseurs de fumée au moins une fois par mois à l'aide du bouton d'essai.

1.3.2 Veiller à ce que tous les habitants de la maison reconnaissent le son de l'alarme et sachent comment y réagir.

1.3.3 Suivre les instructions du fabricant pour nettoyer les avertisseurs et les maintenir en état de fonctionnement. Les instructions sont fournies avec le produit ou consultables sur internet.

1.4 Personnes sourdes et malentendantes

1.4.1 Installer des avertisseurs de fumée adaptés aux personnes sourdes et malentendantes.

1.4.2 Ces avertisseurs sont munis d'une lumière stroboscopique, qui se

* For further information on these chapter topics, go to nfpa.org/public-education

déclenche en cas d'alarme.

1.4.2.1 Pendant les heures de sommeil, utiliser un appareil d'alarme à vibration destiné à être placé sous l'oreiller ou le matelas, qui réagira au son d'un avertisseur standard. Combiné à une lumière stroboscopique à haute intensité, ce dispositif peut réveiller efficacement les personnes sourdes.

1.4.2.2 Pour les personnes malentendantes, utiliser un dispositif d'alarme émettant un son mixte, grave et fort. Les appareils d'alarme à vibration peuvent également être utiles. Ces dispositifs réagissent au son d'un avertisseur standard.

1.4.3 Choisir des avertisseurs et des accessoires adaptés aux personnes sourdes et malentendantes qui ont été testés par un laboratoire reconnu.

1.5 Remplacement des piles

1.5.1 Les avertisseurs de fumée à piles non remplaçables (de longue durée) fonctionnent un maximum de 10 ans. Il faut les changer entièrement dès qu'ils émettent un signal sonore intermittent, cela signifie que la pile est faible.

1.5.2 Pour les avertisseurs à pile remplaçable, changer celle-ci au moins une fois par année. Si l'avertisseur émet un signal sonore intermittent, remplacer seulement la pile.

1.6 Remplacement des avertisseurs de fumée

1.6.1 Remplacer les avertisseurs après 10 ans d'utilisation.

1.6.2 Remplacer tout avertisseur qui ne fonctionne pas après l'installation d'une nouvelle pile.

1.6.3 Remplacer les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone conformément aux instructions du fabricant.

1.7 Logements locatifs

1.7.1 Tous les logements locatifs doivent être munis d'avertisseurs de fumée fonctionnels.

1.7.2 S'assurer que des avertisseurs de fumée sont installés dans tous les logements locatifs. Communiquer avec le propriétaire, le gestionnaire immobilier ou le service d'incendie pour obtenir de l'aide.

1.7.3 Pour connaître les exigences provinciales, territoriales ou locales en matière d'installation et d'entretien des avertisseurs de fumée dans les logements locatifs, communiquer avec le service d'incendie ou du bâtiment de la région.

1.7.4 L'entretien des avertisseurs de fumée peut être la responsabilité du propriétaire ou du locataire, selon le contrat de location. Cette tâche doit être effectuée conformément aux instructions du fabricant.

CHAPITRE 2 Gicleurs résidentiels

2.1 Conseils généraux

2.1.1 Les gicleurs résidentiels sauvent des vies en empêchant le feu de se propager. Ils peuvent réduire la chaleur, les flammes et la fumée, ce qui donne aux occupants plus de temps pour évacuer les lieux.

2.1.2 Les gicleurs fonctionnent individuellement : seul le plus près du feu se déclenche et asperge les flammes sans arroser le reste de la maison.

2.1.3 Un gicleur peut maîtriser ou éteindre un feu avec une fraction de la quantité d'eau utilisée par les tuyaux d'incendie.

2.1.4 Les déclenchements accidentels sont rares.

2.1.5 Il est possible d'installer des gicleurs dans les maisons neuves ou existantes. Profiter de la construction ou de rénovations pour en installer.

2.2 Installation

2.2.1 Demander à un entrepreneur compétent d'installer des gicleurs résidentiels conformément aux codes et aux normes de la NFPA ainsi qu'à la réglementation locale en matière de sécurité-incendie.

2.2.2 Combinés aux détecteurs de fumée, les gicleurs sauvent des vies.

2.3 Entretien

2.3.1 L'installateur des gicleurs résidentiels doit expliquer la procédure à l'inspection, à l'essai et à l'entretien du système, une tâche simple qui peut être effectuée par l'occupant. Une inspection visuelle devrait être effectuée tous les mois pour vérifier que le robinet de prise d'eau du système est ouvert.

2.3.1.1 S'assurer du bon fonctionnement du système :

- (A) Effectuer une inspection visuelle de tous les gicleurs chaque mois pour vérifier qu'ils ne sont pas obstrués et qu'aucun objet n'y est suspendu ou attaché.
- (B) Mesurer le débit d'eau tous les six mois (ou demander à un spécialiste de le faire) pour vérifier que les dispositifs de régulation fonctionnent correctement.
- (C) Veiller à ce que les gicleurs soient dégagés et qu'aucun objet ne nuise à leur bon fonctionnement.

(D) Inspecter les réservoirs tous les mois, le cas échéant, pour vérifier qu'ils sont remplis.

(E) Activer la pompe tous les mois, le cas échéant, pour vérifier qu'elle fonctionne et qu'elle ne déclenche aucun disjoncteur.

(F) Éviter de peindre les gicleurs. Avant de peindre l'endroit où ils se trouvent, couvrir les têtes de gicleurs avec des sacs, qu'il faut enlever après les travaux.

CHAPITRE 3 Monoxyde de carbone (CO)

3.1 Dangers du monoxyde de carbone

3.1.1 Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, insipide et inodore; on le nomme souvent le « tueur silencieux ». Il se forme lors de la combustion incomplète du bois ou d'un combustible fossile, comme le kérosène, l'essence, le charbon, le gaz naturel, le propane et le méthane. Ce gaz peut entraîner la mort des humains et des animaux.

3.1.2 L'intoxication au monoxyde de carbone peut être causée par une voiture en marche dans un garage, ou par une génératrice portative, un chauffe-eau, une sécheuse, une chaudière ou un autre appareil de chauffage défectueux ou mal ventilé.

3.1.3 Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont notamment les maux de tête, la nausée et les étourdissements.

3.1.4 L'exposition au monoxyde de carbone peut être mortelle.

3.2 Installation

3.2.1 Choisir des avertisseurs de monoxyde de carbone testés par un laboratoire reconnu.

3.2.2 Installer des avertisseurs de monoxyde de carbone chez soi et les maintenir en état de fonctionnement afin qu'ils détectent rapidement la présence du gaz.

3.2.2.1 En voyage et en déplacement, se munir d'un avertisseur portatif.

3.2.3 Installer des avertisseurs de monoxyde de carbone à l'extérieur de chaque aire de repos, à tous les étages de la maison et aux autres endroits exigés par les lois, les codes et les normes, et les maintenir en état de fonctionnement. Suivre les instructions du fabricant relativement à l'installation et à la hauteur recommandée.

3.2.4 Pour une protection optimale, relier tous les avertisseurs de monoxyde de carbone de la maison entre eux : en cas d'alarme, ils se déclencheront simultanément.

3.2.5 Pour les avertisseurs détectant la fumée et le monoxyde de carbone, suivre les instructions d'installation des avertisseurs de fumée.

3.2.6 Les avertisseurs de monoxyde de carbone ne remplacent pas les avertisseurs de fumée, et vice versa. Il est important de savoir distinguer le son des deux types d'avertisseurs.

3.3 Vérification et remplacement

3.3.1 Vérifier le fonctionnement des avertisseurs de monoxyde de carbone au moins une fois par mois, et les remplacer s'ils sont défectueux, car leurs capteurs ont une durée de vie limitée. Remplacer les avertisseurs conformément aux instructions du

fabricant ou lorsque le signal de fin de vie retentit.

3.3.2 Il est important de savoir distinguer le son de l'alarme des avertisseurs de monoxyde de carbone et des avertisseurs de fumée ainsi que le signal de pile faible. Lorsque ce dernier retentit, remplacer la pile ou l'appareil. Si l'avertisseur de monoxyde de carbone sonne toujours, se rendre dans un endroit aéré et composer le 9-1-1 ou appeler le service d'incendie.

3.3.3 Pour veiller au bon fonctionnement des avertisseurs de monoxyde de carbone, les nettoyer conformément aux instructions du fabricant. Les instructions sont fournies avec le produit ou disponibles sur internet.

3.4 Dans le domicile

3.4.1 Faire inspecter chaque année les appareils à combustible (foyers, chaudières, chauffe-eaux, poêles à bois, à granules de bois ou à charbon, radiateurs et radiateurs portatifs) et les cheminées par un professionnel.

3.4.2 Avant d'utiliser un foyer, ouvrir le clapet de la cheminée pour assurer une ventilation adéquate.

3.4.3 Ne jamais chauffer son domicile à l'aide d'un four ou d'une cuisinière.

3.4.4 Acheter des appareils de chauffage et de cuisson testés par un laboratoire reconnu.

3.4.5 Diriger le système d'échappement des appareils à combustible vers l'extérieur afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone. Veiller à ce qu'il demeure dégagé.

3.4.6 Dans les espaces clos, comme les tentes, utiliser uniquement des lampes à piles.

3.5 Véhicules motorisés

3.5.1 Sortir immédiatement les véhicules du garage après les avoir démarrés. Le monoxyde de carbone peut entraîner la mort des humains et des animaux.

3.5.2 Ne jamais laisser rouler le moteur d'un véhicule ou tout autre moteur à combustible dans le garage, même si la porte est ouverte. Le monoxyde de carbone peut entraîner la mort des humains et des animaux.

3.5.3 S'assurer que le tuyau d'échappement d'un véhicule en marche n'est pas obstrué par de la neige, de la glace ou d'autres matériaux. Le monoxyde de carbone peut entraîner la mort des humains et des animaux.

3.5.4 Si le véhicule est muni d'un démarreur à distance, s'assurer que le moteur est éteint lorsque le véhicule est dans le garage. Le monoxyde de carbone peut entraîner la mort des humains et des animaux.

3.6 Appareils ménagers

3.6.1 S'assurer que les événements de la sécheuse, de la chaudière, du poêle et de la cheminée ne sont pas obstrués par de la neige ou d'autres matériaux.

3.6.2 Toujours utiliser les barbecues à l'extérieur, loin des portes, des fenêtres, des événements et des autres ouvertures du bâtiment, car ils peuvent produire du monoxyde de carbone. Ne jamais les utiliser dans le domicile ou le garage, même si les portes sont ouvertes.

3.6.3 En général, une distance de 1 mètre (3 pieds) entre le barbecue et tout élément inflammable (terrasse, balustrades, murs, etc.) suffit à prévenir les incendies.

3.7 Génératrices portatives

NEW **3.7.1** Utiliser les génératrices portatives à l'extérieur, dans un endroit bien aéré. Le système d'échappement doit se trouver à au moins 1,5 mètre (5 pieds) des portes, des fenêtres et des événements.

NEW **3.7.2** Ne jamais utiliser de génératrice dans un garage attenant, même si la porte est ouverte.

NEW **3.7.3** Positionner la génératrice de façon à ce que le gaz d'échappement ne puisse pénétrer dans le domicile par les fenêtres, les portes ou toute autre ouverture. Le système d'échappement ne doit pas être dirigé vers le bâtiment.

3.7.4 Les utilisateurs de génératrices portatives doivent équiper leur domicile d'avertisseurs de monoxyde de carbone électriques ou à pile, et conserver une pile de secours dans leur domicile.

3.8 En cas d'alarme

3.8.1 Sortir immédiatement à l'air frais. S'assurer que personne ne manque à l'appel.

NEW **3.8.2** Composer le 9-1-1 ou appeler le service d'incendie une fois à l'extérieur. Ne pas retourner à l'intérieur tant et aussi longtemps que le personnel d'urgence ne l'autorise.

CHAPITRE 4 Évacuation en cas d'incendie

4.1 Plan d'évacuation

4.1.1 Installer des avvertisseurs de fumée dans toutes les chambres à coucher, à l'extérieur de chacune des aires de repos et sur tous les étages de la maison, y compris au sous-sol. Des avvertisseurs de fumée supplémentaires pourraient être nécessaires dans les

grandes maisons. Veiller à ce que tous les occupants sachent reconnaître le son de l'alarme, en connaissent la signification et connaissent la manière de réagir.

4.1.2 Établir un plan d'évacuation. Dessiner une carte de chaque étage de la maison indiquant toutes les portes et les fenêtres. Aller dans chacune des pièces et pointer du doigt les deux sorties. S'exercer à suivre le plan avec tous les occupants, y compris les visiteurs.

4.1.3 Les enfants et les personnes âgées ou handicapées pourraient avoir besoin d'aide pour se réveiller et sortir du domicile. Veiller à ce qu'une personne s'en charge.

4.1.4 Montrer aux enfants à sortir par eux-mêmes, au cas où personne ne pourrait les aider. Veiller à ce qu'ils sachent ouvrir les fenêtres, enlever les moustiquaires et déverrouiller les portes.

4.1.5 Établir un plan d'évacuation pour tous les occupants handicapés.

4.1.6 S'exercer à suivre le plan d'évacuation avec les invités qui restent à dormir.

4.1.7 Connaître au moins deux sorties dans toutes les pièces, si possible. S'assurer que toutes les portes et les fenêtres qui donnent sur l'extérieur peuvent s'ouvrir.

4.1.8 Si une pièce est munie d'un climatiseur de fenêtre, veiller à ce qu'il y ait tout de même deux sorties.

4.1.9 Si la localité le permet et que les codes applicables les approuvent comme sortie secondaire, les fenêtres munies de barreaux de sécurité, de grilles ou de dispositifs de sécurité doivent pouvoir s'ouvrir rapidement et facilement depuis l'intérieur.

4.1.10 Une porte fermée peut ralentir la propagation de la fumée, de la chaleur et du feu.

4.1.11 Installer des avertisseurs de fumée dans toutes les chambres à coucher et à l'extérieur de chacune des aires de repos. Pour une protection optimale, les relier entre eux : en cas d'alarme, ils se déclencheront simultanément.

4.1.12 Les personnes qui dorment la porte fermée doivent installer des avertisseurs de fumée à l'intérieur et à l'extérieur de la chambre. Pour une protection optimale, les relier entre eux : en cas d'alarme, ils se déclencheront simultanément.

4.1.13 Veiller à ce que tous les occupants sachent composer le 9-1-1 ou le numéro des services d'urgence locaux à l'aide d'un cellulaire ou du téléphone d'un voisin.

4.1.14 Fixer un point de rencontre à l'extérieur (un endroit permanent, comme un arbre, un lampadaire ou une boîte aux lettres) que les pompiers pourront facilement repérer, à une distance sécuritaire du domicile.

4.1.15 Veiller à ce que le numéro de porte soit visible de la rue, le jour comme la nuit.

4.2 Exercices d'évacuation

4.2.1 Appuyer sur le bouton de l'avertisseur de fumée pour commencer l'exercice d'évacuation.

4.2.2 Répéter les étapes à suivre s'il y a de la fumée : ramper et sortir rapidement du domicile.

4.2.3 S'exercer à utiliser différentes sorties.

4.2.4 Fermer la porte en sortant d'une pièce.

4.2.5 Quitter le domicile et rester à l'extérieur. Ne jamais retourner à l'intérieur chercher des personnes, des animaux ou des objets.

4.2.6 Se rendre au point de rencontre extérieur.

4.2.7 Répéter l'exercice d'évacuation au moins deux fois par année avec tous les occupants, de jour comme de nuit.

4.2.8 Après un exercice d'évacuation, revenir sur les points positifs et sur ceux à améliorer. Répéter l'exercice en y apportant les modifications nécessaires.

4.3 En cas d'incendie

4.3.1 Lorsque l'avertisseur de fumée sonne, quitter le domicile et rester à l'extérieur. Se rendre au point de rencontre extérieur et composer le 9-1-1 ou appeler le service d'incendie.

4.3.2 S'il est impossible d'utiliser la porte ou la principale sortie en raison de la fumée, utiliser la sortie secondaire.

4.3.3 La fumée est toxique. S'il est nécessaire de la traverser pour quitter les lieux, se baisser et ramper jusqu'à la sortie.

4.3.4 Avant d'ouvrir une porte, toucher la poignée, puis la porte. Si l'une d'entre elles dégage de la chaleur, laisser la porte fermée et utiliser la porte secondaire.

4.3.5 Si de la fumée s'infiltré par les fentes autour de la porte, la laisser fermée et utiliser la sortie secondaire.

4.3.6 Ouvrir lentement les portes. Les refermer immédiatement en présence de fumée épaisse ou de flammes intenses.

4.3.7 S'il est impossible de sortir, fermer la porte et obstruer les fentes

autour de celle-ci ainsi que les bouches d'aération avec du tissu ou du ruban adhésif pour empêcher la fumée d'entrer. Composer le 91-1 ou appeler le service d'incendie. Rester au même endroit signaler sa présence en agitant une lampe de poche ou un tissu coloré à la fenêtre.

4.3.8 S'il est impossible d'aider une personne qui en a besoin, quitter le domicile et composer le 9-1-1 ou appeler le service d'incendie. Indiquer l'emplacement de cette personne au téléphoniste.

4.3.9 Si des animaux sont coincés dans le domicile, en avvertir immédiatement les pompiers. Ne jamais retourner dans un bâtiment en flammes.

CHAPITRE 5 Hôtels et motels

5.1.1 Choisir un hôtel équipé d'avertisseurs de fumée et de gicleurs.

5.1.2 À l'enregistrement, s'informer du son de l'alarme. Les personnes sourdes ou malentendantes devraient demander une chambre équipée d'un avertisseur de fumée et d'accessoires qui les réveilleront, ou se munir d'un avertisseur portatif adapté.

5.1.3 Consulter le plan d'évacuation affiché dans la chambre.

5.1.4 Compter le nombre de portes entre la chambre et les deux sorties de secours les plus proches. Si elles ne sont pas reliées à une alarme, les ouvrir pour vérifier qu'elles ne sont pas verrouillées.

5.1.5 Garder la clé de la chambre près du lit et l'emporter en cas de feu; s'il est impossible de sortir, il pourrait être nécessaire de retourner dans la chambre.

5.1.6 En cas d'alarme, quitter les lieux et refermer toutes les portes derrière soi.

5.1.7 Emprunter les escaliers pour sortir. À moins que le service d'incendie ne le demande, ne pas utiliser l'ascenseur. Certains bâtiments sont équipés d'ascenseurs conçus pour les situations d'urgence : il sera clairement indiqué qu'ils sont sécuritaires en cas d'urgence.

5.1.8 S'il est nécessaire de traverser de la fumée pour quitter les lieux, se baisser et ramper vers la sortie.

5.1.9 Si toutes les sorties sont bloquées, retourner à sa chambre. Éteindre les ventilateurs et les climatiseurs. Obstruer les bouches d'aération et les fentes autour des portes avec des serviettes ou des draps mouillés. Composer le 9-1-1 et préciser son emplacement. Attendre à la fenêtre et signaler sa présence en agitant une lampe de poche ou un tissu coloré.

5.1.10 Apporter une lampe de poche et la garder près du lit.

NEW! CHAPITRE 6 Logements collégiaux et universitaires

6.1 Logements sur le campus et hors campus.

6.1.1 Choisir une résidence ou un logement hors campus muni de gicleurs; c'est la meilleure protection contre l'incendie.

6.1.2 S'assurer de pouvoir entendre l'alarme depuis sa chambre.

6.1.3 Connaître le plan d'évacuation du bâtiment et prendre part aux exercices comme s'il y avait réellement un incendie.

6.1.4 Garder les entrées, les sorties et les escaliers dégagés; en cas de feu, il faut sortir rapidement.

6.1.5 Pendant les heures de sommeil, conserver les clés ou les cartes d'accès de sa chambre et du bâtiment près du lit. En cas d'alarme, les prendre et quitter le bâtiment.

6.1.6 Consulter toutes les fiches d'information du quartier sur les situations d'urgence.

6.1.7 En cas d'alarme, sortir rapidement du bâtiment et rester à l'extérieur.

6.1.8 S'assurer que les chambres de résidences, les appartements ou les maisons sont équipés d'avertisseurs de monoxyde de carbone, qui détecteront rapidement la présence de ce gaz.

6.1.9 Rester dans la cuisine pendant la préparation des repas.

6.1.10 Cuisiner avec vigilance. Éviter de le faire sous l'effet de la fatigue ou après avoir consommé de l'alcool ou des médicaments, qui peuvent provoquer de la somnolence.

6.1.11 Consulter les règlements de l'établissement scolaire avant d'utiliser des appareils électriques dans sa chambre.

6.1.12 Fumer à l'extérieur, où il est permis de le faire. Utiliser des cendriers solides, profonds et stables. Ne pas fumer au lit, après avoir consommé de l'alcool ou en cas de somnolence.

6.1.13 De nombreuses écoles n'autorisent pas les bougies traditionnelles. Penser à utiliser des bougies sans flamme. Il en existe de toutes les tailles, couleurs et odeurs, et elles ont l'apparence de la cire.

6.1.14 Composer le 9-1-1 en cas d'incendie observé ou soupçonné.

6.2 Logements sur le campus

6.2.1 Dans les résidences pour étudiants, s'assurer que sa chambre et que toutes les aires communes sont équipées d'un avertisseur de fumée. Pour une protection optimale, tous les avertisseurs du bâtiment devraient être reliés entre eux : en cas d'alarme, ils se déclencheront simultanément.

6.3 Logements hors campus

6.3.1 Dans les appartements et les maisons hors campus, s'assurer que des avertisseurs de fumée se trouvent dans toutes les chambres à coucher, à l'extérieur de chacune des aires de repos et à tous les étages. Pour une protection optimale, ils devraient être reliés entre eux : en cas d'alarme, ils se déclencheront simultanément.

6.3.2 Connaître au moins deux sorties dans chaque pièce et s'exercer à suivre le plan d'évacuation avec ses colocataires.

6.3.4 Tester tous les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone au moins une fois par mois.

6.3.5 Ne jamais désactiver les avertisseurs de fumée ou de monoxyde de carbone ni en retirer la pile.

étouffer les flammes. Les personnes qui utilisent un fauteuil roulant ou un scooter électrique devraient en bloquer les roues avant de se jeter au sol et de rouler pour éteindre les flammes, s'ils en ont la capacité.

7.1.3 Une fois les flammes éteintes, enlever les vêtements amples ou munis de bandes élastiques, les ceintures et les bijoux.

7.1.4 Traiter les brûlures immédiatement en les immergeant dans l'eau froide pendant trois à cinq minutes. Les recouvrir d'un linge propre et sec. Ne pas utiliser de crème, d'onguent, d'aérosol ou d'autres remèdes maison. Demander immédiatement de l'aide médicale en composant le 9-1-1 ou en appelant le service d'incendie.

CHAPITRE 8 Préparation des repas

8.1 Vigilance

8.1.1 Pour prévenir les feux de cuisson, il faut faire preuve de vigilance, à laquelle nuisent le manque de sommeil, l'alcool ainsi que les drogues et les médicaments qui provoquent la somnolence.

8.2 Surveiller les aliments qui cuisent!

8.2.1 La cuisson sans surveillance est la première cause d'incendie dans la cuisine.

NEW **8.2.2** Demeurer dans la cuisine lorsque des aliments sont en train de frire, de bouillir ou de griller. Éteindre la cuisinière avant de sortir de la pièce pour une quelconque raison.

8.2.3 Si des aliments sont en train de mijoter, de cuire ou de rôtir, y jeter régulièrement un œil et rester dans le

CHAPITRE 7 En cas de feu sur soi

7.1.1 Arrêter, tomber et rouler : s'arrêter sur place, se laisser tomber au sol et se couvrir le visage avec les mains, puis rouler sur soi-même ou d'un côté à l'autre jusqu'à ce que les flammes s'éteignent.

7.1.2 S'il est impossible d'arrêter, de tomber et de rouler, garder une couverture ou une serviette à portée de main pour envelopper la victime et

domicile. Utiliser une minuterie pour éviter les oublis.

8.3 Objets inflammables et sources de chaleur

8.3.1 Garder les objets inflammables (gants de cuisine, ustensiles de bois, emballages alimentaires, serviettes, rideaux) loin de la surface de cuisson.

8.3.2 Nettoyer régulièrement la cuisinière, les éléments ou les brûleurs et le four.

8.3.3 Porter des manches courtes, ajustées ou bien roulées lors de la cuisson des aliments. Les vêtements amples peuvent pendre au-dessus de la cuisinière et prendre feu au contact d'une flamme ou d'un élément.

8.4 En cas de feu de cuisson

8.4.1 Toujours garder un couvercle à portée de main lors de la cuisson des aliments. Si un feu de friture prend naissance dans une poêle ou une casserole, étouffer les flammes en plaçant le couvercle sur celle-ci. Éteindre la cuisinière et ne rien déplacer. Pour éviter que le feu ne renaisse, laisser le couvercle en place jusqu'à ce que tout ait refroidi.

8.4.1.1 Ne jamais verser d'eau sur un feu de friture.

8.4.1.2 Ne jamais essayer d'éteindre un feu de friture à l'aide d'un extincteur portatif, car cela propagera les flammes.

8.4.2 En cas de feu dans le four, éteindre l'appareil et laisser la porte fermée jusqu'à ce qu'il ait refroidi. Le faire inspecter ou réparer avant de le réutiliser.

8.4.3 Dans le doute, quitter les lieux. Fermer la porte derrière soi pour contenir le feu. Composer le 911 ou appeler le service d'incendie à l'aide

d'un cellulaire ou du téléphone d'un voisin.

8.5 Distance entre l'aire de cuisson, et les enfants et les animaux

8.5.1 Empêcher les enfants de s'approcher à moins de 1 mètre (3 pieds) du four et des endroits où les boissons et les aliments chauds sont préparés et manipulés.

8.5.2 Ne jamais tenir un enfant en cuisinant, ni en consommant ou en manipulant des aliments ou des liquides chauds.

8.5.3 Empêcher les animaux de s'approcher des surfaces de cuisson et de monter sur les comptoirs avoisinants pour éviter qu'ils ne fassent tomber des objets sur les éléments chauffants.

8.6 Sécurité des appareils de cuisson électriques

8.6.1 Toujours utiliser des appareils de cuisson (mijoteuses, poêles électriques, réchauds, plaques chauffantes, etc.) testés par un laboratoire reconnu.

8.6.2 Suivre les instructions du fabricant et respecter les exigences des codes applicables en matière d'installation, d'utilisation et de nettoyage des appareils de cuisson électriques.

8.6.3 Brancher les fours à micro-ondes et les autres appareils de cuisson directement à une prise murale, jamais sur une rallonge électrique, car cela peut surcharger le circuit et causer un incendie.

8.6.4 Si possible, pour prévenir les incendies, remplacer les éléments chauffants standards par des plaques électriques avec limiteur de température compatibles testées par

un laboratoire reconnu.

8.6.5 Inspecter les cordons électriques et les appareils pour repérer toute fissure ou cassure, ou tout signe de dégradation ou de surchauffe. S'ils sont endommagés, les faire réparer par un professionnel ou remplacer l'appareil.

8.6.6 Placer les appareils de cuisson dans un endroit où ils ne risquent pas de se faire heurter ou renverser.

NEW 8.7 Sécurité des appareils de cuisson portatifs

8.7.1 Une mijoteuse est conçue pour fonctionner sans surveillance, même lorsqu'il n'y a personne à la maison. Toutefois, il y a certaines conditions à respecter :

- (A) Suivre les instructions d'utilisation du fabricant (endroits et méthodes).
- (B) Éloigner les objets inflammables de la mijoteuse.
- (C) Inspecter le cordon de la mijoteuse pour s'assurer qu'il n'est pas endommagé. N'utiliser aucun appareil dont le cordon est endommagé.
- (D) S'assurer que la mijoteuse se trouve dans un endroit où elle ne risque pas de se faire heurter. Si le couvercle est déplacé, le liquide pourrait s'évaporer entièrement, et l'appareil pourrait surchauffer, ce qui pose un risque d'incendie.

8.7.2 Pour l'utilisation de réchauds, de plaques chauffantes ou de poêles électriques, suivre les instructions du fabricant.

8.7.3 Surveiller les aliments qui cuisent sur un réchaud, une plaque chauffante

ou une poêle électrique.

8.7.4 La surface d'un réchaud, d'une plaque chauffante ou d'une poêle électrique peut provoquer des brûlures. Éviter de la toucher.

8.7.5 Ne pas utiliser un réchaud, une plaque chauffante ou une poêle électrique dont la fiche ou le cordon est endommagé.

8.7.6 Débrancher les réchauds, les plaques chauffantes et les poêles électriques lorsqu'ils ne servent pas, et les laisser refroidir avant de les nettoyer.

8.7.7 Ne pas immerger la commande de chaleur, le cordon ou la fiche d'un réchaud, d'une plaque chauffante ou d'une poêle électrique dans l'eau ou dans un autre liquide.

8.8 Micro-ondes

8.8.1 Placer le micro-ondes à une hauteur sécuritaire, à la portée de tous. Pour réduire les risques de brûlures, la porte du micro-ondes devrait se trouver plus bas que le visage.

8.8.2 Toujours superviser les enfants lorsqu'ils utilisent le micro-ondes.

8.8.3 Utiliser uniquement des ustensiles de cuisine (contenants et plats) allant au micro-ondes. Ne jamais y mettre de papier d'aluminium ou d'objets en métal.

8.8.4 Surveiller le micro-ondes pendant la cuisson de maïs soufflé, car l'accumulation de chaleur pose un risque d'incendie. Faire chauffer le maïs soufflé conformément aux instructions.

8.8.5 Ouvrir les contenants sortant du micro-ondes loin du visage, car la vapeur qui s'en échappe et les aliments réchauffés peuvent provoquer des brûlures.

8.8.6 Vérifier le temps de cuisson aux

micro-ondes.

8.8.7 Ne jamais chauffer de biberon dans le micro-ondes, car le liquide ne deviendra pas uniformément chaud. Le faire plutôt tremper dans de l'eau chaude du robinet.

8.8.8 Si le micro-ondes se trouve au-dessus du four, redoubler de prudence pour réduire les risques de dégâts et de brûlures. Éviter de se pencher au-dessus des poêles ou des éléments chauds en mettant des aliments dans le micro-ondes ou les en sortant.

8.8.9 En cas de feu dans le micro-ondes, éteindre immédiatement l'appareil; le ventilateur cessera ainsi de fonctionner et n'attisera pas les flammes. Ne jamais ouvrir la porte avant que le feu soit éteint. Dans le doute, appeler le service d'incendie.

8.9 Barbecues

8.9.1 Les barbecues au propane, au charbon et aux granules de bois doivent être utilisés uniquement à l'extérieur. À l'intérieur, ils peuvent provoquer une intoxication au monoxyde de carbone ou un incendie.

8.9.2 Placer le barbecue loin du parement, des balustrades, des avant-toits et des branches d'arbres, conformément aux instructions du fabricant. Ne pas ranger ou utiliser de barbecue sur une véranda ou un balcon, même aux étages supérieurs d'un bâtiment.

8.9.3 Placer le barbecue à une distance sécuritaire des jeux extérieurs, des aires de jeu et des endroits passants.

8.9.4 Empêcher les enfants et les animaux de s'approcher à moins de 1 mètre (3 pieds) du barbecue.

8.9.5 Utiliser des ustensiles à barbecue à manche long pour rester loin de la chaleur et des flammes.

8.9.6 Nettoyer régulièrement la graisse accumulée sous la grille pour éviter qu'elle ne s'enflamme.

NEW **8.9.7** Ne jamais laisser un barbecue chaud sans surveillance.

8.10 Barbecues au charbon

8.10.1 Pour allumer le charbon, utiliser l'une des méthodes suivantes :

- (A) Pour allumer le charbon avec une cheminée d'allumage, utiliser une longue allumette afin de ne pas se brûler les doigts.
- (B) Pour allumer le charbon avec un allume-feu électrique, utiliser une rallonge électrique avec mise à la terre.
- (C) Pour allumer le charbon avec de l'essence à briquet, n'utiliser que celle conçue pour les barbecues.

8.10.4 Conserver l'allume-feu liquide à l'extérieur, hors de portée des enfants et loin des sources de chaleur.

8.10.5 Attendre que le charbon ait refroidi avant de le jeter. Le mettre dans un contenant métallique réservé exclusivement à cet usage muni d'un couvercle hermétique et placé à l'extérieur, loin de tout matériau inflammable. Ne jamais jeter le charbon directement à la poubelle.

8.11 Barbecues au propane

8.11.1 Toujours vérifier que le tuyau du réservoir ne fuit pas avant d'utiliser le barbecue pour la première fois de l'année, et après chaque raccordement du réservoir. Appliquer une solution d'eau savonneuse (1/3 de liquide à vaisselle et 2/3 d'eau) sur le tuyau et le raccord pour révéler les fuites : des bulles se formeront aux endroits où le

propane s'échappe. Si l'odeur ou les bulles révèlent une fuite, prendre les mesures suivantes :

- (A) Couper l'alimentation en gaz et fermer le barbecue.
- (B) Si la fuite cesse, faire réparer le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.
- (C) Si la fuite ne cesse pas, appeler le service d'incendie.

8.11.2 Utiliser seulement du matériel testé par un laboratoire reconnu. Pour installer et entretenir le barbecue, suivre les instructions du fabricant.

8.11.3 Toujours conserver les réservoirs de propane à l'extérieur des bâtiments ou des garages. Les émanations peuvent s'enflammer facilement au contact d'une veilleuse ou d'un appareil électrique et provoquer une explosion. Avant de ranger un barbecue pour l'hiver, déconnecter le réservoir ou la bouteille, qui doit rester à l'extérieur.

8.11.4 N'allumer un barbecue au propane qu'après en avoir ouvert le couvercle. Si la flamme s'éteint, couper l'alimentation en gaz et fermer le barbecue. Attendre au moins cinq minutes avant de rallumer.

8.12 Friteuses à dinde

8.12.1 La NFPA estime toujours que les friteuses à dinde qui utilisent de l'huile ne sont actuellement pas sécuritaires, même pour un consommateur averti et prudent. Ces types de friteuses chauffent une quantité considérable d'huile à des températures élevées, et les modèles actuellement vendus pour usage domestique risquent fort de fuir pendant la cuisson. De plus, l'huile qui fuit peut prendre feu au contact des

bruleurs. L'utilisation domestique de friteuses à dinde peut causer de très graves brûlures, d'autres blessures et des dommages matériels importants. La NFPA conseille vivement d'acheter de la dinde frite dans des établissements professionnels, comme les épiceries, les détaillants spécialisés et les restaurants, ou d'utiliser une friteuse sans huile.

CHAPITRE 9 Brûlures

9.1 Prévenir les brûlures dans la cuisine

9.1.1 Apprendre aux enfants qu'ils peuvent se brûler avec un objet chaud.

9.1.2 Placer les objets de façon à ce qu'ils ne puissent être tirés ou renversés.

9.1.3 Orienter les poignées des casseroles vers l'intérieur.

9.1.4 Enrouler les cordons des appareils électriques et les éloigner du bord des comptoirs.

9.1.5 Éloigner les aliments et les liquides chauds du bord de la table et des comptoirs.

9.1.6 Utiliser des poignées ou des gants de cuisine secs. La vaisselle et les ustensiles de cuisine chauds peuvent chauffer l'humidité contenue dans le tissu et provoquer des brûlures.

9.1.7 Pour protéger les jeunes enfants, utiliser les ronds arrière de la cuisinière.

9.1.8 Lorsque les enfants sont suffisamment âgés, leur montrer à cuisiner de façon sécuritaire.

9.2 Brûlures dues à l'eau du robinet

9.2.1 Régler le chauffe-eau à 120 degrés Fahrenheit (49 degrés Celsius) afin de réduire le risque de

brûlures.

9.2.2 Pour les douches et les bains, la température de l'eau ne devrait pas dépasser les 100 degrés Fahrenheit (38 degrés Celsius).

9.2.3 Avant de baisser la température du chauffe-eau, vérifier celle de l'eau du robinet. Laisser l'eau couler de trois à cinq minutes, puis mesurer la température à l'aide d'un thermomètre à viande, à bonbons ou à cuisson. Si elle dépasse les 120 degrés Fahrenheit (49 degrés Celsius), régler le chauffe-eau et attendre une journée complète avant de refaire le test. Répéter ces étapes, au besoin.

9.2.4 Pour protéger les enfants, ne pas quitter la salle de bain lorsque la baignoire se remplit.

9.2.5 Avant d'entrer dans la baignoire ou d'y mettre un enfant, vérifier la température de l'eau.

9.2.6 Remplir la baignoire ou l'évier en ouvrant d'abord le robinet d'eau froide, puis celui d'eau chaude. Fermer le robinet d'eau chaude en premier. Bien mélanger l'eau et vérifier la température en y remuant la main, le poignet et l'avant-bras. L'eau doit être chaude, mais pas trop.

9.2.7 Pour empêcher les jeunes enfants d'atteindre les robinets, les assoir dos à ceux-ci. Régler le robinet sur « froid ».

9.2.8 Envisager d'installer des dispositifs antibrûlures sur les robinets des baignoires et les pommes de douche, car ils réduisent le débit d'eau chaude à un filet lorsque la température avoisine les 120 degrés Fahrenheit (49 degrés Celsius). Ils sont vendus en ligne et dans certaines quincailleries.

9.3 Traitement des brûlures

9.3.1 Traiter les brûlures immédiatement en les immergeant dans l'eau froide pendant trois à cinq minutes. Les recouvrir d'un linge propre et sec. Ne pas utiliser de crème, d'onguent, d'aérosol ou d'autres remèdes maison.

9.3.2 Retirer tous les vêtements, les couches, les bijoux et les objets en métal en contact avec la zone brûlée : ils peuvent cacher des brûlures sous-jacentes et retenir la chaleur, ce qui aggrave les lésions cutanées.

9.3.3 Se rendre aux urgences, composer le 9-1-1 ou consulter un médecin si la brûlure :

- (A) se trouve sur le visage, les mains, les pieds, les principales articulations ou les parties génitales, ou si elle est plus grande que la main de la victime;
- (B) est blanche, tendue, sèche (parcheminée), ou sans douleur;
- (C) est d'origine chimique ou électrique;
- (D) entraîne des difficultés respiratoires.

9.3.4 Consulter un médecin dès que possible si la brûlure :

- (A) ne guérit pas en deux à trois jours;
- (B) sent mauvais;
- (C) dégage un liquide épais, ou devient rouge ou enflée;
- (D) provoque de la fièvre;
- (E) provoque une grosse cloque, une blessure suintante ou des douleurs intenses.

CHAPITRE 10 Chauffage

10.1 Chauffage général

10.1.1 Empêcher les enfants de s'approcher à moins de 1 mètre (3 pieds) des feux ouverts ou des radiateurs.

10.1.2 Surveiller les enfants près des poêles à bois ou à mazout, ou de tout autre appareil de chauffage. Utiliser un grillage métallique solide pour prévenir les brûlures par contact, qui sont plus courantes que les brûlures par flamme.

10.1.3 Tous les radiateurs doivent être dégagés. Éloigner les objets inflammables à au moins 1 mètre (3 pieds) des appareils de chauffage.

10.1.4 Utiliser des appareils de chauffage testés par un laboratoire reconnu.

10.1.5 Ne jamais chauffer son domicile à l'aide d'un four ou d'une cuisinière. Ces appareils ne sont pas conçus à cet effet.

10.1.6 Installer les chauffe-eaux, les systèmes de chauffage central ou les appareils de chauffage fixes conformément aux codes applicables et aux instructions du fabricant.

10.1.7 Confier l'installation des appareils à un professionnel.

10.1.8 S'assurer que le système d'échappement des appareils à combustible est dirigé vers l'extérieur afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, qui se forme lors d'une combustion incomplète. L'inhalation du gaz peut provoquer des maladies et même la mort. Veiller à ce que le système d'échappement ne soit obstrué par aucun matériau; enlever la neige, la glace et les autres débris accumulés à l'extérieur.

10.1.9 Choisir des avertisseurs de

monoxyde de carbone testés par un laboratoire reconnu. Les installer chez soi et les maintenir en état de fonctionnement afin qu'ils détectent rapidement la présence du gaz.

10.1.10 Faire inspecter et nettoyer les appareils de chauffage et les cheminées chaque année par un professionnel qualifié.

10.2 Radiateurs électriques portatifs

10.2.1 Éteindre les radiateurs avant de se coucher ou de quitter la pièce.

10.2.2 Acheter et utiliser uniquement des radiateurs électriques portatifs testés par un laboratoire reconnu.

10.2.3 Acheter et utiliser des radiateurs qui s'éteignent automatiquement lorsqu'ils sont renversés.

10.2.4 Placer les radiateurs sur une surface plane et solide, et les tenir ainsi que leur cordon électrique, loin des objets inflammables, des endroits passants et des portes.

10.2.5 Brancher les radiateurs électriques portatifs directement à une prise murale, jamais à une rallonge électrique ou à une barre d'alimentation.

10.2.5.1 Ne brancher aucun autre appareil sur le même circuit que le radiateur; cela pourrait entraîner une surchauffe.

10.2.5.2 Vérifier régulièrement que le branchement est sécuritaire. Si la fiche ne s'insère pas parfaitement dans la prise murale ou si elle devient très chaude, il pourrait être nécessaire de changer la prise. Confier cette tâche à un électricien qualifié.

10.2.6 Repérer les cordons fissurés ou endommagés, les fiches brisées et les connexions lâches, et les remplacer

avant d'utiliser le radiateur.

10.3 Appareils de chauffage à combustible

10.3.1 Toujours utiliser le combustible autorisé par le fabricant.

10.3.2 Faire le plein à l'extérieur, une fois que l'appareil a refroidi.

NEW **10.3.3** Pendant l'utilisation d'un appareil à combustible, ouvrir une fenêtre pour réduire l'exposition au monoxyde de carbone et assurer une ventilation adéquate.

10.3.4 Les appareils de chauffage à kérosène portatifs sont interdits dans certaines localités. Avant de les utiliser, s'informer auprès du service d'incendie local.

10.3.5 Tous les nouveaux appareils de chauffage au gaz non raccordés sont munis de détecteurs d'oxygène, qui sont conçus pour éteindre l'appareil avant que le taux de monoxyde de carbone dans l'air ne devienne trop élevé. Les anciens appareils qui n'en sont pas munis doivent être remplacés.

10.3.6 Si la veilleuse d'un appareil au gaz s'éteint, attendre au moins cinq minutes avant de la rallumer pour permettre au gaz de se dissiper. Suivre les instructions du fabricant et craquer l'allumette avant d'ouvrir l'alimentation en gaz pour prévenir les retours de flamme.

10.3.7 Si l'appareil de chauffage sent le gaz, ne pas l'allumer. Quitter immédiatement le bâtiment et appeler le 9-1-1, le service d'incendie ou la société gazière.

10.4 Poêles à bois et à granules de bois

10.4.1 Demander à un professionnel qualifié d'installer les poêles, les conduits de raccordement et les

cheminées conformément aux instructions du fabricant.

10.4.2 Choisir un poêle à bois testé par un laboratoire reconnu.

10.4.3 Dans les poêles à bois, ne brûler que du bois desséché, car ce combustible est moins dommageable pour l'environnement et laisse moins de résidus dans la cheminée.

10.4.4 Dans les poêles à granules de bois, ne brûler que des granules de bois desséchées.

10.4.5 Pour allumer le feu, utiliser du papier journal, du petit bois ou un allume-feu. Ne jamais utiliser de liquide inflammable, comme de l'essence à briquet, du kérosène ou de l'essence, car ils produisent des vapeurs invisibles qui peuvent facilement s'enflammer.

10.4.6 Garder les portes du poêle fermées, sauf pour nourrir ou attiser le feu.

10.4.7 Attendre que les cendres aient refroidi avant de les jeter. Les mettre dans un contenant métallique muni d'un couvercle hermétique, à au moins 3 mètres (10 pieds) de la maison et des autres bâtiments. Ne jamais jeter les cendres directement à la poubelle. Les saturer d'eau.

10.4.8 Faire inspecter et nettoyer les cheminées et les événements par un professionnel qualifié au moins une fois par année.

10.5 Foyers

10.5.1 Toujours protéger le foyer avec un grillage en métal ou un écran en verre trempé. Les portes des foyers au gaz peuvent atteindre les 1 300 degrés Fahrenheit (705 degrés Celsius) et causer de graves brûlures en moins d'une seconde. Installer un écran.

10.5.2 Ne faire brûler que du bois desséché, jamais des ordures, car ce combustible est moins dommageable pour l'environnement et laisse moins de résidus dans la cheminée.

10.5.3 Utiliser les bûches artificielles conformément aux recommandations du fabricant. Ne jamais en faire brûler plus d'une à la fois.

10.5.4 Pour allumer le feu, n'utiliser que du papier journal, du petit bois ou un allume-feu. Ne jamais utiliser de liquide inflammable, comme de l'essence à briquet, du kérosène ou de l'essence, car ils produisent des vapeurs invisibles qui peuvent facilement s'enflammer.

10.5.5 Faire inspecter et nettoyer les cheminées et les événements par un professionnel qualifié au moins une fois par année.

10.5.6 Empêcher les enfants et les animaux de s'approcher des événements extérieurs, et à moins de 1 mètre (3 pieds) du foyer. Les portes en verre et les écrans peuvent rester extrêmement chauds pendant plusieurs heures après l'extinction du feu.

10.5.7 Surveiller attentivement les jeunes enfants près des foyers, et utiliser des barrières de sécurité.

10.5.8 Veiller à ce que le bouton d'allumage et la télécommande du foyer soient hors de la portée des enfants.

10.6 Appareils de chauffage et d'éclairage récréatifs

10.6.1 Les braséros, les foyers de table et les torches de jardin utilisent du gel combustible et sont considérés comme des flammes nues. Le gel combustible est hautement inflammable : faire preuve d'une très grande prudence en

le manipulant.

10.6.2 Se servir des cheminées d'extérieur, des foyers extérieurs et des braséros dehors, à au moins 3 mètres (10 pieds) de la maison ou de tout matériau inflammable.

10.6.3 La NFPA interdit l'utilisation de lanternes volantes, car elles sont faites de papier de riz huilé tendu sur une armature en bambou, des matériaux facilement inflammables, et d'une bougie ou d'un brûleur à base de cire. Une fois allumée, la lanterne s'élève dans le ciel et peut voyager plus d'un kilomètre et demi. Le vent peut la faire basculer et pousser l'air chaud vers l'extérieur, ce qui la renvoie au sol. Elle peut alors tomber sur un toit, un arbre, une ligne électrique ou dans un champ avant que la flamme ne soit complètement éteinte, ce qui risque de provoquer un violent incendie par temps sec.

10.6.4 Ne jamais laisser un braséro, une torche ou un foyer de table allumé sans surveillance.

10.6.5 Veiller à ce que les braséros, les torches et les foyers de table allumés se trouvent à au moins 1 pied (30 centimètres) de tout matériau inflammable.

10.6.6 Placer le braséro ou le foyer de table sur une surface stable.

10.6.7 Veiller à ce que les torches de jardin soient stables et hors du chemin des personnes ou des animaux.

10.6.8 Empêcher les enfants de s'approcher à moins de 1 mètre (3 pieds) des braséros, des foyers de table et des torches.

10.6.9 Faire preuve de prudence en se penchant au-dessus des braséros, des foyers de table et des torches, car les vêtements ou les cheveux pourraient

prendre feu.

10.6.10 N'utiliser que du gel combustible.

10.6.11 L'huile de citronnelle ne devrait être utilisée qu'à l'extérieur.

10.6.12 Pour prévenir les incendies et les blessures, laisser le braséro, le foyer de table ou la torche refroidir complètement (de 30 à 45 minutes) avant d'y ajouter du combustible.

10.6.13 Si du gel combustible est renversé sur les vêtements, les enlever et les laver immédiatement.

10.6.14 Conserver le gel combustible dans son contenant fermé hermétiquement, loin des sources de chaleur et hors de la portée des enfants et des animaux.

10.6.15 Arrêter, tomber et rouler ne suffit pas toujours à éteindre les vêtements imprégnés de gel combustible en flammes. Utiliser un extincteur portatif à poudre chimique.

10.7 Chauffage central

10.7.1 Faire inspecter et entretenir les chaudières par un professionnel qualifié au moins une fois par année.

10.7.2 Tenir les objets inflammables à au moins 1 mètre (3 pieds) de la chaudière. Garder l'endroit propre et dégagé.

10.7.3 En présence d'une odeur de gaz, ne pas allumer l'appareil. Quitter immédiatement le bâtiment et appeler le 9-1-1, le service d'incendie ou la société gazière.

CHAPITRE 11 Tabagisme

11.1.1 Pour prévenir les incendies liés au tabac, il faut faire preuve de vigilance, à laquelle nuisent le manque de

sommeil, l'alcool ainsi que les drogues et les médicaments qui provoquent la somnolence.

11.1.2 Fumer à l'extérieur.

11.1.3 Ne jamais fumer au lit.

11.1.4 Ne jamais fumer dans un lieu où l'on se sert d'oxygène thérapeutique : ce gaz facilite l'ignition et la combustion, et peut augmenter l'intensité d'un feu.

11.1.5 Utiliser des cendriers profonds et stables, quel que soit le lieu. Si ce n'est pas possible, utiliser une boîte de conserve ou un seau en métal. Ne jamais jeter les cendres et les mégots directement à la poubelle. Tenir le cendrier ou le récipient métallique loin des matériaux inflammables.

11.1.6 Ne pas jeter de mégots dans la végétation, des plantes en pot, sur des espaces verts, de la sphaigne, des herbes sèches, du paillis, des feuilles ou d'autres matières semblables : ils peuvent facilement prendre feu.

11.1.7 Avant de jeter les mégots et les cendres, s'assurer qu'ils soient éteints. Les recouvrir d'eau ou de sable.

11.1.8 Avant d'aller dormir, vérifier qu'aucun mégot de cigarette n'est tombé sous les coussins des meubles ou près des endroits où des personnes ont fumé.

11.1.9 Conserver les cigarettes, les briquets, les allumettes et les autres accessoires hors de la portée des enfants, sous clé.

11.1.10 L'utilisation, le transport et la recharge des produits de vapotage, y compris les cigarettes électroniques, ont causé des incendies. Ne jamais laisser une cigarette électronique charger sans surveillance, et utiliser l'appareil avec prudence.

CHAPITRE 12 Électricité

12.1 À l'intérieur

12.1.1 Les travaux d'électricité doivent être effectués par un électricien qualifié. Certaines localités exigent que les personnes qui effectuent ces travaux détiennent un permis. S'informer des lois en vigueur dans sa région.

NEW **12.1.2** À l'achat, à la vente ou à la rénovation d'une maison, faire vérifier le système électrique résidentiel par un inspecteur privé qualifié, ou conformément aux exigences régionales.

12.1.3 Tenir les liquides et les objets inflammables, comme les meubles, les draps, les rideaux, les vêtements et les substances combustibles, loin des lampes, des luminaires et des ampoules électriques.

12.1.4 Utiliser des ampoules de la puissance recommandée sur la lampe ou le luminaire.

12.1.5 Si un fusible saute ou qu'un disjoncteur se déclenche souvent, trouver le problème et le régler avant de remplacer le fusible ou de réenclencher le disjoncteur. Demander à un électricien qualifié d'inspecter et de réparer les circuits.

12.1.6 Il est obligatoire d'utiliser des prises de courant inviolables pour l'installation de nouvelles prises ou le remplacement des anciennes.

NEW **12.1.7** Brancher les gros électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, sècheuses, microondes, etc.) directement sur une prise murale. Ne jamais les brancher sur une rallonge électrique : cela peut entraîner une surchauffe et causer un incendie.

12.1.7.1 Brancher les petits électroménagers directement à une prise murale, et les débrancher lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

12.1.8 Brancher les climatiseurs de fenêtre directement à une prise murale. De nombreux fabricants interdisent l'utilisation d'une rallonge électrique. Dans le cas contraire, suivre les instructions en fonction du modèle.

12.1.9 Acheter uniquement des appareils testés par un laboratoire reconnu.

12.1.10 Inspecter régulièrement les cordons et les rallonges électriques. S'ils sont fissurés, endommagés ou lâches, ne pas essayer de les réparer : il faut les remplacer.

12.1.11 Éviter de faire passer les cordons sous les tapis, dans les cadres de porte ou dans les endroits où ils risquent d'être endommagés ou écrasés par des meubles.

12.1.12 Utiliser uniquement des limiteurs de surtension et des barres d'alimentation qui disposent d'une protection interne contre les surcharges et qui ont été testés par un laboratoire reconnu.

12.1.13 Les rallonges électriques sont des solutions temporaires. Demander à un électricien qualifié de vérifier s'il faut ajouter des circuits ou des prises murales.

12.1.14 Remplacer les prises murales si les fiches ne s'y insèrent pas parfaitement ou si elles ne sont pas compatibles avec les fiches dotées d'une broche plus large que l'autre.

12.1.15 Pour prévenir les chocs, couvrir les prises et les interrupteurs muraux d'une plaque.

12.1.16 Appeler un électricien qualifié

dans les situations suivantes :

- (A) Fusibles qui sautent ou disjoncteurs qui se déclenchent à répétition.
- (B) Sensation de picotement au contact d'un appareil électrique.
- (C) Prises ou interrupteurs muraux décolorés ou chauds.
- (D) Appareil électrique qui dégage une odeur de brûlé ou de caoutchouc.
- (E) Ampoules qui clignotent.
- (F) Étincelles qui jaillissent d'une prise murale.
- (G) Prises murales fissurées ou brisées.

12.1.17 Les disjoncteurs de défaut d'arc coupent le courant en cas de danger. Demander à un électricien qualifié d'en installer un dans le domicile.

12.1.18 Les disjoncteurs de fuite à la terre réduisent les risques de choc en coupant le courant en cas de danger. Veiller à ce qu'il y en ait sur toutes les prises extérieures ainsi que dans les salles de bain, le sous-sol, le garage, la cuisine et tous les endroits où l'électricité côtoie l'eau.

NEW **12.1.19** Vérifier le fonctionnement des disjoncteurs de défaut d'arc et des disjoncteurs de fuite à la terre à tous les mois en suivant les recommandations du fabricant.

12.2 À l'extérieur

12.2.1 Les travaux d'électricité doivent être effectués par un électricien qualifié.

12.2.2 Garder une distance d'au moins 3 mètres (10 pieds) entre les échelles et les lignes électriques aériennes. À

l'extérieur, utiliser des échelles en bois ou en fibre de verre.

12.2.3 Pour éviter toute blessure ou électrocution, ne jamais toucher une ligne électrique. Supposer que toutes les lignes sont électrifiées et garder une distance de sécurité.

12.2.4 Pour éviter toute blessure ou électrocution, ne jamais toucher une personne ou un objet en contact avec une ligne électrique tombée au sol.

12.2.5 Signaler les lignes tombées aux autorités.

12.2.6 Certaines lignes électriques sont souterraines. Avant de creuser, appeler l'administration locale ou la ligne nationale d'information sur l'excavation pour faire localiser et marquer les lignes.

CHAPITRE 13 Foudre

13.1 À l'intérieur

13.1.1 En cas d'orage, observer les consignes suivantes :

- (A) Ne pas utiliser de téléphone, d'ordinateur ou d'autre appareil électronique à fil créant un lien direct avec l'électricité.
- (B) Éviter de se laver les mains, de prendre une douche ou un bain et de laver la vaisselle.
- (C) Se tenir loin des portes et des fenêtres.

13.2 À l'extérieur

13.2.1 En cas d'orage, observer les consignes suivantes :

- (A) Se mettre immédiatement à l'abri dans un bâtiment ou un véhicule à toit rigide.

- (B) Pendant la baignade ou la navigation en eau libre, retourner immédiatement à la rive et se mettre à l'abri.
- (C) S'il est impossible de trouver un abri et que les cheveux se dressent sur votre tête (signe que la foudre est sur le point de s'abattre), s'accroupir au sol sur la pointe des pieds, les mains sur les oreilles et la tête entre les genoux. Se faire le plus petit possible et réduire la surface de contact avec le sol. Cette solution doit être utilisée en dernier recours, lorsqu'il n'y a aucun bâtiment ou véhicule à toit rigide à proximité.

13.2.2 Si une personne est frappée par la foudre, composer le 9-1-1 pour demander une aide médicale immédiate. Les victimes de la foudre ne sont porteuses d'aucune charge électrique et doivent donc être prises en charge sans tarder. Si possible et si nécessaire, commencer les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire (RCR).

30 centimètres (12 pouces) entre les bougies et tout objet inflammable.

14.1.5 Ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance : elle peut causer un incendie.

14.1.6 Ne pas utiliser de bougies dans les chambres à coucher, les salles de bain et les aires de repos. Éteindre les bougies avant de sortir de la pièce, de quitter la maison ou d'aller au lit. Garder les bougies allumées hors de la portée des enfants et des animaux.

14.1.7 Éteindre les bougies sans faire éclabousser la cire.

14.1.8 Ne jamais utiliser de bougies dans un lieu où l'on se sert d'oxygène thérapeutique. Combiner ces deux éléments peut provoquer un incendie spontané majeur. L'oxygène thérapeutique facilite l'ignition et la combustion, et peut augmenter l'intensité d'un feu.

14.1.9 Toujours utiliser une lampe de poche, et non une bougie, comme mesure d'éclairage de secours.

14.1.10 Dans les tentes, les roulottes, les autocaravanes et les bateaux, utiliser uniquement des lampes à piles.

CHAPITRE 14 Bougies

14.1 Conseils généraux

14.1.1 Envisager l'utilisation de bougies sans flamme à pile, qui peuvent avoir l'apparence, la texture et l'odeur des vraies bougies.

14.1.2 Insérer les bougies dans un porte-bougie stable et solide qui ne risque pas de brûler ou de se renverser.

14.1.3 Protéger la flamme des bougies avec un cylindre ou un contenant en verre.

14.1.4 Garder une distance d'au moins

14.2 Culte privé

14.2.1 Des bougies peuvent être allumées dans le cadre de rites religieux privés. Il faut alors les utiliser avec précaution.

14.2.2 Ne pas déposer de bougies allumées sur le rebord d'une fenêtre, car les stores ou les rideaux pourraient se refermer sur la flamme et provoquer un incendie.

14.2.3 Ne jamais faire passer une bougie allumée d'une personne à l'autre.

14.2.4 Pour réduire le risque

d'incendie, désigner quelques adultes qui manipuleront les bougies.

14.2.5 Les bougies posées sur une table, sur un autel ou dans un sanctuaire, ou encore près de ceux-ci, doivent être surveillées par un adulte.

14.2.6 Insérer les bougies dans un porte-bougie incombustible et solide qui ne laisse pas couler la cire par le fond.

14.2.7 S'il n'y a aucun porte-bougie incombustible et solide, déposer les bougies sur une assiette incombustible.

14.2.8 Avant de se déplacer une bougie à la main, éteindre la flamme. Une fois éteinte, la bougie doit être rangée dans un contenant incombustible approuvé.

14.2.9 La meilleure façon de se protéger contre les éclaboussures de cire brûlante est d'éteindre la bougie avec un éteignoir plutôt que de souffler sur la flamme.

CHAPITRE 15 Allumettes et briquets

15.1.1 Conserver les allumettes, les briquets classiques et les briquets de fantaisie en hauteur, hors de la portée des enfants, sous clé.

15.1.2 Acheter et utiliser uniquement des briquets à l'épreuve des enfants.

15.1.3 Ne pas acheter ou utiliser de briquets de fantaisie, car les enfants peuvent les confondre avec des jouets et déclencher des incendies causant des blessures ou la mort.

15.1.4 Enseigner aux jeunes enfants à ne pas toucher aux allumettes et aux briquets, et à avertir un adulte lorsqu'ils en trouvent.

CHAPITRE 16 Feux en plein air

NEW **16.1.1** Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, récréatif ou de cuisson extérieur, vérifier la réglementation auprès du service d'incendie ou de la municipalité. Le cas échéant, demander le permis requis. Les feux en plein air sont interdits dans certaines municipalités et pendant certaines périodes (p. ex., interdiction de faire des feux à l'extérieur).

16.1.2 Surveiller attentivement tous les feux en plein air et s'assurer qu'ils sont éteints avant de quitter les lieux.

16.1.3 Surveiller les enfants près des feux en plein air, y compris les feux de camp, les braséros, les cheminées d'extérieur et les foyers extérieurs.

NEW **16.1.4** Les feux à ciel ouvert autorisés, comme les feux de camp, les feux de déchets végétaux, les feux de rebuts et les feux d'abattis, ne doivent pas être allumés à moins de 15 mètres (50 pieds) de tout objet inflammable.

NEW **16.1.5** Ne jamais brûler de plastique, de débris de construction, de bois traité et de pneus, ni de contenants de pesticide, de peinture ou d'aérosol. Sous l'effet de la chaleur, ces produits libèrent des toxines qui peuvent être nocives pour les humains et les animaux.

16.1.6 Les feux récréatifs autorisés, comme les feux de camp, doivent être allumés à une distance d'au moins 8 mètres (25 pieds) de tout objet inflammable.

NEW **16.1.7** Ne pas allumer de feu par temps venteux et sec. La braise des feux à ciel ouvert peut embraser les structures adjacentes ou causer des feux incontrôlés.

16.1.8 Ne jamais utiliser d'essence

ou d'autres liquides inflammables ou combustibles pour allumer un feu.

16.1.9 Garder un tuyau d'arrosage, un seau d'eau ou une pelle, et de la terre ou du sable à proximité pour éteindre le feu.

NEW! CHAPITRE 17 Feux incontrôlés

17.1 Prévention

17.1.1 Reconnaître les conditions propices au déclenchement et à la propagation d'un feu incontrôlé, comme des forts vents, un faible taux d'humidité, une sécheresse et des températures élevées. Dans de telles conditions, il arrive que les autorités locales émettent un avertissement.

17.1.2 Faire preuve de prudence avec les feux en plein air, y compris les feux de camp, ou éviter d'en allumer les jours où le risque d'incendie est élevé. Respecter les interdictions officielles.

17.1.3 Ne pas utiliser d'équipement d'entretien de la pelouse par temps chaud, sec et venteux.

17.1.4 Ne pas jeter de mégots de cigarette dans de la végétation, des plantes en pot, des espaces verts, de la sphaigne, des herbes sèches, du paillis, des feuilles ou d'autres matières semblables : ils peuvent facilement prendre feu.

17.1.5 Veiller à ce que le tuyau d'échappement ou la chaîne de remorquage de la voiture ne traîne pas sur le sol et ne crée pas d'étincelles.

17.2 Protection du domicile

17.2.1 Les feux incontrôlés peuvent se propager au domicile si le vent souffle sur les braises ou les flammes.

Entretien le domicile et le terrain pour éviter que des braises ou des flammes n'embrasent des matières inflammables sur le bâtiment ou à proximité.

17.2.2 Pour prévenir la propagation des feux incontrôlés au domicile, entretenir d'abord l'extérieur. Nettoyer régulièrement les noues et les gouttières pour éviter que des braises enflamment le toit.

17.2.3 Si possible, utiliser des matériaux résistant au feu pour la construction ou la rénovation du domicile. Les matériaux de construction, y compris ceux du toit, doivent avoir été testés par un laboratoire reconnu.

17.2.4 Éloigner toutes les matières inflammables à au moins 1,5 mètre (5 pieds) du domicile, de la terrasse, du porche et du patio : paillis, feuilles mortes, aiguilles de pin, arbustes et autres plantes, piles de bois et matériaux de construction.

17.2.5 Toutes les plantes situées à une distance de 1,5 à 9 mètres (5 à 30 pieds) du domicile doivent être bien arrosées et espacées de façon à ce que le feu ne puisse pas se propager de l'une à l'autre. Retirer la végétation morte des plantes ornementales. La pelouse doit être maintenue à un maximum de 2 à 3 pouces (50 à 75 millimètres) de haut.

17.2.6 Les événements d'entretoit et de garage doivent être recouverts d'une grille métallique de 3 millimètres (1/8 pouce) ou remplacés par des événements résistants au feu, conçus pour empêcher les braises d'un feu incontrôlé de pénétrer à l'intérieur.

17.3 Protection de la collectivité

17.3.1 Dans un quartier, une maison en

flammes est une grande menace pour les maisons adjacentes. Encourager la collaboration entre voisins pour réduire le risque de propagation.

17.3.2 Un feu incontrôlé peut forcer l'évacuation d'un quartier. Planifier l'évacuation avec le service d'incendie local et les autorités chargées de l'application de la loi peut sauver des vies.

17.3.3 En prévision d'une telle évacuation, chaque famille doit :

- (A) élaborer un plan d'évacuation prévoyant différentes façons de quitter la zone de danger et préparer un bagage contenant l'essentiel : médicaments, pièces d'identité de toute la famille, cartes de crédit, vêtements de rechange et suffisamment d'eau et de nourriture pour chaque membre de la famille pour 72 heures;
- (B) créer un plan de communication familial désignant un ami ou un parent habitant en dehors de la zone de danger comme point de contact unique en cas de séparation;
- (C) préparer un plan pour la prise en charge des animaux domestiques et d'élevage;
- (D) s'abonner au système d'alerte pour être avisée en cas de feu incontrôlé dans la région ou dans un rayon de 48 kilomètres (30 milles);
- (E) prendre des mesures pour protéger les parents, les amis et les voisins ayant un handicap. Les personnes handicapées peuvent avoir

besoin d'aide ou d'un délai supplémentaire pour se préparer à un désastre.

17.3.4 Se tenir au courant des feux qui font rage dans la région et, au besoin, se tenir prête à quitter le domicile à tout moment. Dès qu'un ordre d'évacuation est donné, quitter rapidement le domicile. En cas de doute, ne pas attendre l'ordre d'évacuation – partir immédiatement. Ne pas retourner à l'intérieur tant et aussi longtemps que le personnel d'urgence ne l'autorise pas.

CHAPITRE 18 Oxygène thérapeutique

NEW **18.1.1** L'oxygène thérapeutique facilite l'ignition et la combustion, et peut augmenter l'intensité d'un feu.

18.1.2 Les patients qui utilisent de l'oxygène thérapeutique ne doivent pas fumer.

NEW **18.1.3** Ne jamais fumer dans un lieu où l'on utilise de l'oxygène thérapeutique.

18.1.4 Installer des affiches « Défense de fumer » et « Flamme nue interdite » à l'intérieur et à l'extérieur du domicile pour rappeler aux occupants et aux invités de ne pas fumer.

18.1.5 Conserver les bonbonnes d'oxygène à au moins 1,5 mètre (5 pieds) des sources de chaleur, des flammes nues et des appareils électriques.

18.1.6 L'huile pour le corps, la lotion pour les mains et les produits contenant de l'huile ou de la graisse brûlent facilement. Tenir l'huile et la graisse loin de l'oxygène.

18.1.7 Ne jamais utiliser d'aérosol

contenant des substances combustibles près de l'oxygène.

18.1.8 L'utilisation de bonbonnes d'oxygène thérapeutique et ordinaire augmente le taux d'oxygène dans l'air, les meubles, les vêtements, les cheveux et la literie, ce qui favorise la propagation des flammes. Le risque d'incendie et de brûlures est donc accru.

NEW 18.1.9 Dans les lieux où l'on utilise de l'oxygène thérapeutique, éviter les jouets produisant des étincelles et les flammes nues (allumettes, briquets, foyers, fours, et tout autre appareil au gaz, au kérosène, au bois ou au charbon).

CHAPITRE 19 Liquides inflammables et combustibles

19.1.1 Les liquides inflammables et combustibles, comme l'essence, le kérosène, le vernis, le diluant à peinture, certains liquides nettoyants, le fixatif et le solvant à peinture, posent un risque d'incendie, car leurs vapeurs s'enflamment facilement. Le vernis et le dissolvant à ongles sont aussi des produits inflammables qui ne doivent pas être utilisés à proximité d'une flamme nue.

19.1.2 Ne jamais fumer en présence de liquides inflammables ou combustibles.

19.1.3 Ne pas entreposer de liquides dangereux près d'une source de chaleur, d'étincelles ou de flammes, y compris les moteurs électriques, qui peuvent générer des étincelles au démarrage et à l'arrêt.

19.1.4 Conserver l'essence dans un contenant fermé hermétiquement vendu à cette fin. Entreposer le contenant à l'extérieur de la maison,

dans le garage ou la remise, mais jamais dans le sous-sol.

19.1.5 Utiliser l'essence comme carburant uniquement, jamais comme solvant ou dégraissant, ni comme allume-feu.

19.1.6 Ne jamais apporter d'essence à l'intérieur du domicile, même en petite quantité.

NEW 19.1.7 Les chiffons huileux ou imbibés de solvant peuvent s'embraser spontanément. Les mettre dans un contenant métallique muni d'un couvercle hermétique ou les faire sécher à l'extérieur en les suspendant à l'ombre, loin des bâtiments, avant de les jeter.

19.1.8 Si un liquide inflammable se renverse sur un vêtement, faire sécher le vêtement à l'extérieur avant de le laver.

19.1.9 Conserver les peintures à l'huile ainsi que les solvants inflammables et combustibles dans leur contenant d'origine fermé hermétiquement; ne jamais les conserver dans des contenants fragiles en verre.

NEW 19.1.10 Avant de faire le plein d'un petit appareil à moteur, comme une tondeuse à gazon, une souffleuse à neige ou un taille-bordure, laisser refroidir le moteur. Le carburant renversé peut facilement prendre feu et causer de graves blessures.

CHAPITRE 20 Piles au lithium-ion

20.1 Conseils généraux

20.1.1 Les piles au lithium-ion alimentent toutes sortes d'appareils : téléphones intelligents, ordinateurs portables, scooters, cigarettes

électroniques, avertisseurs de fumée, jouets, etc. Manipuler ces piles avec soin. Dans de rares cas, elles peuvent causer des incendies ou des explosions.

20.1.2 Acheter et utiliser des appareils testés par un laboratoire reconnu.

20.1.3 Toujours suivre les instructions du fabricant fournies avec l'appareil.

20.1.4 Utiliser uniquement la pile conçue pour l'appareil.

20.1.5 Insérer correctement la pile dans l'appareil.

20.1.6 Utiliser uniquement le câble de recharge fourni avec l'appareil.

20.1.7 Ne pas recharger un appareil sous un oreiller, sur un lit ou sur un sofa.

NEW **20.1.8** Éviter la surcharge. Une pile rechargée en continu peut perdre en autonomie ou cesser de fonctionner.

20.1.9 Conserver les piles au lithium-ion à température ambiante.

20.1.10 Ne pas exposer les piles au lithium-ion à la lumière directe du soleil, ni les laisser dans un véhicule chaud.

NEW **20.1.11** Ne pas utiliser d'appareil en milieu très humide.

20.1.12 Conserver les piles au lithium-ion loin de tout objet inflammable.

NEW **20.1.13** Éviter d'écraser, de tordre ou d'échapper l'appareil et le chargeur.

20.1.14 Cesser d'utiliser la pile au lithium-ion dans les cas suivants :

- (A) Odeur
- (B) Décoloration
- (C) Chaleur excessive
- (D) Déformation
- (E) Fuite

(F) Bruits étranges

S'il est possible de le faire en toute sécurité, apporter l'appareil à l'extérieur, loin de tout objet inflammable. Appeler le fabricant ou la ligne d'information du service d'incendie local.

20.2 Élimination

20.2.1 Ne pas jeter les piles au lithium-ion à la poubelle.

20.2.2 Ne pas empiler les piles au lithium-ion usagées.

20.2.3 Le recyclage des piles au lithium-ion est toujours la meilleure option.

20.2.3.1 Apporter les piles au lithium-ion dans un centre de recyclage ou communiquer avec la municipalité pour connaître la procédure d'élimination.

20.3 Valises technologiques

20.3.1 Les valises « intelligentes » à piles au lithium-ion non amovibles doivent être manipulées avec précaution. Les puissantes piles peuvent surchauffer et poser un risque d'incendie en vol. Certaines compagnies aériennes n'acceptent plus ce type de valise, en soute comme en cabine.

20.3.2 Dans certains cas, les valises « intelligentes » à piles amovibles peuvent être acceptées si les piles sont retirées sur place et transportées en cabine par le passager. Vérifier la politique de la compagnie aérienne.

20.4 Planches gyroscopiques

20.4.1 Les planches gyroscopiques sont à l'origine de nombreux incendies. Certains de ces incendies ont été déclenchés par le chargeur des piles au

lithium-ion. Utiliser ces appareils avec précaution.

20.4.2 Choisir un appareil testé par un laboratoire reconnu.

20.4.3 Lire et suivre les instructions du fabricant.

20.4.4 Les planches gyroscopiques doivent être rechargées par un adulte.

20.4.5 Ne pas laisser une planche gyroscopique charger sans surveillance.

20.4.6 Ne jamais laisser une planche gyroscopique branchée toute la nuit.

20.4.7 Utiliser uniquement le câble de recharge fourni avec la planche gyroscopique.

20.4.8 En cas de surchauffe, cesser d'utiliser la planche gyroscopique.

20.4.9 Surveiller les signes suivants :

- (A) Fuite de liquides
- (B) Chaleur excessive
- (C) Odeur
- (D) Étincelles
- (E) Fumée

En présence de l'un de ces signes, cesser d'utiliser l'appareil sur-le-champ et composer le 911. S'il est possible de le faire en toute sécurité, apporter la planche gyroscopique à l'extérieur, loin de tout objet inflammable.

CHAPITRE 21 Extincteurs portatifs et lutte contre les incendies

21.1 Conseils généraux

NEW **21.1.1** En règle générale, la lutte contre les incendies revient aux pompiers professionnels. Les extincteurs sont conçus pour éteindre de petits feux ou faciliter l'évacuation,

et non pour combattre de violents incendies incontrôlés.

NEW **21.1.2** Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que par les personnes qui ont reçu une formation ou qui savent s'en servir.

NEW **21.1.3** Seules les personnes qui ont reçu une formation ou qui savent utiliser les extincteurs portatifs savent reconnaître un extincteur approuvé.

NEW **21.1.4** Avant d'essayer d'éteindre ou de confiner un incendie, s'assurer des points suivants :

- L'extincteur portatif est conçu à cette fin; savoir l'utiliser.
- Tous les autres occupants sortent du domicile, et une personne appelle le service d'incendie.
- L'incendie est petit, circonscrit et ne se propage pas.
- Il y a une issue dégagée qui ne risque pas d'être envahie par la fumée ou les vapeurs toxiques.

NEW **21.1.5** Si un extincteur ne suffit pas à éteindre l'incendie, quitter la zone de danger, fermer la porte si possible, sortir à l'extérieur de façon sécuritaire et composer le 9-1-1.

NEW **21.1.6** Les extincteurs portatifs doivent être inspectés à tous les mois et entretenus à chaque année par un professionnel certifié. Vérifier si l'extincteur est visé par un rappel de la U.S. Consumer Product Safety Commission.

21.1.7 Suivre les instructions du fabricant relativement à l'installation et à la hauteur recommandée des extincteurs portatifs dans le domicile.

21.1.8 En règle générale, une personne ne devrait pas avoir à parcourir plus de 12 mètres (40 pieds), ni à monter ou

descendre un escalier pour atteindre un extincteur portatif.

21.1.9 En règle générale, les extincteurs portatifs domestiques doivent avoir une cote d'au moins 2A:10B.

21.2 Extincteurs portatifs et enfants

NEW 21.2.1 La NFPA considère que les enfants ne devraient pas apprendre à utiliser un extincteur portatif. Enseigner aux enfants à utiliser un extincteur portatif va à l'encontre du message de la NFPA, qui recommande plutôt de sortir à l'extérieur et d'y rester en cas d'incendie. De plus, les enfants n'ont pas tous la maturité nécessaire pour utiliser un extincteur portatif correctement ou déterminer si un incendie est suffisamment petit pour être éteint de cette façon. Ils n'ont pas non plus la capacité physique ou la dextérité requise pour éteindre un incendie, qui est une opération complexe. De plus, ils pourraient ne pas connaître la manière réagir en cas de propagation. La NFPA continue de croire que les extincteurs portatifs ne devraient être utilisés que par les adultes qui savent s'en servir.

souvent.

22.1.5 Utiliser un tuyau de ventilation en métal rigide ou flexible pour conserver un bon débit d'air et un bon temps de séchage, et réduire le risque d'incendie ou de propagation d'incendie.

22.1.6 S'assurer que la sortie d'air n'est pas obstruée et que le clapet extérieur s'ouvre lorsque la sécheuse fonctionne.

22.1.7 Utiliser une fiche et une prise murale adéquates et s'assurer que l'appareil est branché correctement.

22.1.8 Maintenir la sécheuse en état de fonctionnement. Les sécheuses au gaz doivent être inspectées par un professionnel, qui s'assurera que la ligne de gaz et le raccord sont intacts et qu'ils ne fuient pas.

22.1.9 Suivre le mode d'emploi du fabricant. Ne pas remplir la sécheuse au-delà de sa capacité.

22.1.10 Éteindre la sécheuse avant de quitter la maison ou d'aller au lit.

NEW **22.1.11** Choisir une sécheuse testée par un laboratoire reconnu.

CHAPITRE 22 Sécheuses

22.1.1 Faire installer et entretenir la sécheuse par un professionnel.

22.1.2 Ne pas utiliser la sécheuse sans filtre à charpie.

22.1.3 Toujours nettoyer le filtre à charpie avant d'utiliser la sécheuse. Retirer la charpie qui s'est accumulée autour du tambour.

22.1.4 Retirer la charpie du tuyau de ventilation à tous les trois mois ou demander à un spécialiste de le faire. Si le linge prend plus de temps à sécher que d'habitude, nettoyer le tuyau plus

PARTIE 2

MESSAGES DU PROGRAMME **PROTÉGEZ-VOUS DU FEU POUR** **LES ENFANTS***

CHAPITRE 23 Messages pour les enfants d'âge préscolaire

* Ces messages s'adressent aux enfants âgés de trois à cinq ans.

Les pompiers sont au service de la collectivité

1. Les pompiers aident la collectivité à se protéger du feu.
2. Les pompiers portent de l'équipement et des vêtements spéciaux qui les protègent du feu et de la fumée.
3. L'équipement des pompiers peut faire peur, mais il les protège.
4. Il ne faut pas avoir peur des pompiers, même si leur équipement fait peur.

Au son de l'avertisseur de fumée, sortir et rester dehors

1. Les avertisseurs de fumée sont très importants.
2. Les avertisseurs de fumée sonnent pour nous avertir qu'il y a un feu dans la maison.
3. La plupart des avertisseurs font un « bip, bip, bip » très fort lorsqu'il y a de la fumée.
4. Lorsque l'avertisseur de fumée sonne, sortir et rester dehors jusqu'à ce qu'un adulte dise qu'il n'y a plus de danger.

Faire un exercice d'incendie en famille

1. L'avertisseur de fumée fait « bip, bip, bip ».
2. Lorsque l'avertisseur fait « bip, bip, bip », se lever et marcher rapidement, sans courir.
3. Il faut connaître deux façons de sortir de chaque pièce.
4. Sortir dehors rapidement.
5. Rejoindre le reste de la famille au point de rencontre extérieur.

Ne pas s'approcher des éléments chauds

1. Ne pas s'approcher des éléments chauds. Ne pas y toucher non plus.
2. Ne pas toucher aux éléments qui sont parfois chauds.
3. Ne pas toucher aux allumettes et aux briquets. Les allumettes et les briquets sont dangereux et peuvent être chauds.
4. Avertir un adulte si l'on trouve des allumettes ou un briquet.
5. Les allumettes et les briquets sont réservés aux adultes.

Avertir un adulte si l'on trouve des allumettes ou un briquet

1. Ne pas s'approcher des choses chaudes. Ne pas y toucher non plus.
2. Ne pas toucher aux allumettes et aux briquets. Les allumettes et les briquets sont dangereux et peuvent être chauds.
3. Avertir un adulte si l'on trouve des allumettes ou un briquet.
4. Les allumettes et les briquets sont réservés aux adultes.

CHAPITRE 24 Messages pour les élèves de maternelle

Les avertisseurs de fumée sont importants

1. Il doit y avoir des avertisseurs de fumée dans la maison.
2. Il est important d'installer un avertisseur de fumée dans la chambre afin qu'il sonne à l'endroit où l'on dort.
3. Les avertisseurs de fumée sonnent pour nous avertir qu'il y a un feu dans la maison.
4. Les avertisseurs font un « bip, bip, bip (pause), bip, bip, bip (pause) » très fort lorsqu'il y a de la fumée.

5. Lorsque l'avertisseur de fumée sonne, tout le monde doit sortir et rester dehors jusqu'à ce qu'un adulte dise qu'il n'y a plus de danger.

Sortir et rester dehors

1. Voici cinq gestes importants à poser lorsque l'avertisseur de fumée sonne :

NEW! (A) Se lever et marcher aussi vite que possible, sans courir.

NEW! (B) Connaître deux façons de sortir de chaque pièce, soit deux portes, soit une porte et une fenêtre.

(C) Sortir dehors rapidement. Ne pas s'arrêter pour prendre des jouets ou des animaux.

(D) Attendre au point de rencontre extérieur avec le reste de la famille.

(E) Rester au point de rencontre extérieur jusqu'à ce qu'un adulte dise qu'il n'y a plus de danger.

Faire des exercices d'incendie à l'école

1. Lorsque l'alarme sonne, arrêter tout et écouter les directives de l'enseignant ou du directeur.

2. Se rendre rapidement et en silence au point de rencontre extérieur de l'école. Rester dehors.

3. Rester avec ses camarades de classe. L'enseignant prendra les présences pour s'assurer que tous les élèves sont en sécurité.

Ne pas s'approcher des éléments chauds

1. Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison, il y a des éléments qui sont chauds ou qui peuvent le devenir.

2. Les éléments chauds peuvent causer des brûlures et des blessures.

3. Ne pas s'approcher des éléments chauds. Ne pas y toucher non plus.

4. Ne pas s'approcher des éléments qui peuvent être chauds et demander l'aide d'un adulte.

5. Beaucoup d'éléments peuvent être chauds, comme l'eau du bain, la soupe, la cuisinière, les radiateurs, les fers plats, les fers à friser, le foyer, le café, les allumettes et les briquets.

6. Ne pas toucher aux allumettes et aux briquets. Avertir un adulte si l'on en trouve.

Les allumettes et les briquets sont réservés aux adultes

1. Ne pas s'approcher des éléments chauds. Ne pas y toucher non plus.

2. Ne pas toucher aux allumettes et aux briquets. Les allumettes et les briquets sont dangereux et peuvent être chauds.

3. Avertir un adulte si l'on trouve des allumettes ou un briquet.

4. Les allumettes et les briquets sont réservés aux adultes.

Les pompiers sont au service de la collectivité

1. Les pompiers aident la collectivité à se protéger du feu.

2. Les pompiers portent un costume spécial (vêtements et équipement) qui les protège du feu.

3. L'équipement des pompiers peut faire peur, mais il les protège.

4. Il ne faut pas avoir peur des pompiers, même si leur équipement fait peur.

CHAPITRE 25 Messages pour les élèves de 1ère année

Les avertisseurs de fumée sont importants

1. Les avertisseurs de fumée sonnent pour nous avertir qu'il y a un feu dans la maison.
2. Les avertisseurs font un « bip, bip, bip (pause), bip, bip, bip (pause) » très fort lorsque'il y a de la fumée.
3. Lorsque l'avertisseur de fumée sonne, tout le monde doit immédiatement sortir de la maison.
4. Il doit y avoir des avertisseurs de fumée dans la maison.

Sortir et rester dehors

1. Il doit y avoir deux sorties dans chaque pièce.
2. La première sortie est la porte, la deuxième peut être une fenêtre.
3. S'assurer qu'il y a un avertisseur de fumée dans la chambre ou à l'endroit où l'on dort pour se faire réveiller rapidement en cas d'incendie et pouvoir sortir par la porte. Il faut pouvoir entendre le « bip, bip, bip » où l'on dort.
4. Il est important d'avoir un point de rencontre à l'extérieur de la maison, comme la maison d'un voisin, un arbre spécial, un magasin de quartier, une boîte aux lettres ou un lampadaire.
5. Lorsque l'avertisseur de fumée sonne, sortir dehors et rejoindre le reste de la famille au point de rencontre. Les adultes sauront que tout le monde est en sécurité.
6. Lorsque l'avertisseur de fumée sonne, il est important de sortir et de rester dehors.

Signaler une urgence

1. Le service d'incendie existe pour aider la collectivité.
2. Le service d'incendie intervient en cas d'urgence, comme un incendie ou une personne malade ou blessée dans la maison.
- NEW!** 3. Il ne faut appeler le service d'incendie qu'en cas d'urgence. Si on l'appelle sans raison valable, on risque d'empêcher d'autres personnes d'obtenir l'aide dont elles ont besoin.
4. Le numéro de téléphone du service d'incendie est le _____.

Ne pas s'approcher des éléments chauds

1. Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison, il y a des éléments qui sont chauds ou qui peuvent le devenir.
2. Beaucoup d'éléments peuvent être chauds, comme l'eau du bain, la soupe, la cuisinière, les radiateurs, le foyer, les allumettes, les briquets, les fers plats et le café.
3. Ne pas s'approcher des éléments qui sont chauds ou qui peuvent le devenir. Autrement dit, ne pas toucher aux éléments qui peuvent être chauds.
4. En cas de doute, ne pas toucher et demander l'aide d'un adulte.
5. Les éléments chauds peuvent causer des brûlures et des blessures.

Faire des exercices d'incendie à l'école

1. Au son de l'alarme :
 - (A) Arrêter tout.
 - (B) Écouter les directives de l'enseignant ou du directeur.
 - (C) Se rendre rapidement et en silence au point de rencontre

extérieur de l'école.

- (D) Rester avec ses camarades de classe. L'enseignant prendra les présences pour s'assurer que tous les élèves sont en sécurité.

Savoir quand arrêter, tomber et rouler par terre

1. Se tenir loin du feu. La flamme d'une allumette, d'un briquet, d'un foyer ou d'un gril peut mettre le feu aux vêtements.

2. Les vêtements en feu peuvent causer des brûlures graves et très douloureuses.

3. Si vos vêtements prennent feu (ou si le feu se propage à vos vêtements) :

- (A) Arrêter.
- (B) Se laisser tomber par terre, s'allonger sur le dos avec les jambes droites, et se couvrir les yeux et la bouche avec les mains.
- (C) Rouler d'un côté à l'autre, encore et encore, jusqu'à ce que les flammes soient éteintes.
- (D) Demander de l'aide à un adulte afin qu'il refroidisse la brûlure et demande une aide médicale.

4. Le plus important est de se tenir loin du feu, car il peut se propager aux vêtements. Utiliser la technique « arrêter, tomber et rouler par terre » seulement si vos vêtements sont en feu.

CHAPITRE 26 Messages pour les élèves de 2ème année

Les avertisseurs de fumée sont importants

1. Les avertisseurs de fumée sonnent pour nous avertir qu'il y a un feu dans la maison.
2. Toutes les maisons doivent être équipées d'avertisseurs de fumée fonctionnels.
3. Lorsqu'ils détectent de la fumée, les avertisseurs font un « bip, bip, bip (pause), bip, bip, bip (pause) » très fort.
4. S'assurer qu'il y a un avertisseur de fumée où les gens dorment afin qu'ils se réveillent rapidement en cas d'incendie et puissent sortir dehors. Tout le monde doit pouvoir entendre le « bip, bip, bip » à l'endroit où il dort.
5. Voici quatre choses importantes à faire au son de l'avertisseur de fumée :

- (A) Arrêter tout.
- (B) Choisir la meilleure façon de sortir de la pièce.
- (C) Sortir dehors rapidement.
- (D) Se rendre au point de rencontre extérieur.

Planifier et faire un exercice d'incendie à la maison

1. Il doit y avoir deux sorties dans chaque pièce.
2. La première sortie est la porte, la deuxième peut être une fenêtre.
3. Il est important d'avoir un point de rencontre à l'extérieur de la maison, comme la maison d'un voisin, un arbre spécial, une boîte aux lettres ou un lampadaire.
4. Un plan d'évacuation aide à quitter la maison rapidement en cas d'incendie.
5. Il faut faire des exercices d'incendie en famille au moins deux fois par

année.

6. Il est important de connaître le plan d'évacuation de chaque maison où l'on dort, que ce soit la maison d'un membre de la famille ou d'un ami. Il faut connaître les deux sorties de chaque pièce et le point de rencontre extérieur au cas où il y aurait un incendie au cours de la visite.

Signaler une urgence

1. Le service d'incendie intervient en cas d'urgence, comme un incendie ou une blessure grave.

2. Il ne faut appeler le service d'incendie qu'en cas d'urgence. Si on l'appelle sans raison valable, on risque d'empêcher d'autres personnes d'obtenir l'aide dont elles ont besoin. Les pompiers pourraient aussi se mettre en danger inutilement.

3. Au téléphone, donner les renseignements suivants au service d'incendie :

- (A) Le type d'urgence.
- (B) Votre nom.
- (C) Votre emplacement.
- (D) Le numéro du téléphone utilisé.

4. Rester en ligne jusqu'à ce que le service d'incendie dise de raccrocher.

Ne pas s'approcher de ce qui est chaud

1. Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il y a des éléments qui sont chauds ou qui peuvent le devenir.

2. De nombreux éléments peuvent être chauds, comme l'eau du bain, la cuisinière, le foyer, le café, la soupe, les allumettes et les briquets.

3. Ne pas s'approcher des éléments chauds. Ne pas y toucher non plus.

En cas de doute, reculer et demander l'aide d'un adulte.

4. Ne pas toucher aux allumettes et aux briquets, car ils sont dangereux et peuvent être chauds.

5. Avertir un adulte si l'on trouve des allumettes ou un briquet.

6. Les allumettes et les briquets sont réservés aux adultes.

Zones interdites aux enfants à la maison

1. Tout ce qui devient chaud peut causer de graves brûlures.

2. Les enfants ne doivent pas s'approcher à moins de 1 mètre (3 pieds) de la cuisinière, du four et des appareils de chauffage.

3. Rappeler aux adultes de placer les éléments qui peuvent à au moins 1 mètre (3 pieds) de ce qui est chaud.

4. Les adultes sont les seuls à pouvoir s'approcher des éléments chauds ou de ce qui peut le devenir.

Savoir quand arrêter, tomber et rouler par terre

1. La technique « arrêter, tomber et rouler par terre » sert à éteindre les vêtements en feu.

2. Si vos vêtements prennent feu (ou si le feu se propage à vos vêtements) :

- (A) S'arrêter.
- (B) Se laisser tomber par terre et se couvrir les yeux et la bouche avec les mains.
- (C) Rouler d'un côté à l'autre, encore et encore, jusqu'à ce que les flammes soient éteintes.
- (D) Demander de l'aide à un

adulte afin qu'il refroidisse la brûlure et demande une aide médicale.

Pour voir les messages s'adressant aux autres groupes d'âge, visiter le site sparkyschoolhouse.org.

PARTIE 3

CHAPITRE 27 Messages faciles à lire

Ces messages s'adressent à un public ayant une connaissance limitée du français.

Avertisseurs de fumée

1. Les avertisseurs de fumée sonnent lorsqu'il y a un feu dans la maison.
2. Il doit y avoir un avertisseur de fumée dans chaque chambre.
3. Il doit y avoir un avertisseur de fumée à chaque étage de la maison.
4. Il doit y avoir un avertisseur de fumée à l'extérieur de chaque aire de repos.
5. Vérifier le fonctionnement des avertisseurs de fumée au moins une fois par mois à l'aide du bouton d'essai.
6. Au son de l'avertisseur de fumée, sortir de la maison immédiatement. Composer le 9-1-1 ou appeler le service d'incendie une fois à l'extérieur.

Monoxyde de carbone

1. Le monoxyde de carbone est un gaz. On ne le voit pas, on ne le goûte pas et on ne le sent pas. Il se forme lorsque le combustible ne brûle pas complètement. Le kérosène, l'essence, le charbon, le gaz naturel, le propane et le bois sont de bons exemples

de combustibles. Le monoxyde de carbone peut rendre très malade et même causer la mort.

2. Les avertisseurs de monoxyde de carbone sonnent lorsqu'ils détectent de fortes concentrations de gaz dans la maison.
3. Installer un avertisseur de monoxyde de carbone à l'extérieur des chambres.
4. Installer un avertisseur de monoxyde de carbone à chaque étage de la maison.
5. Vérifier le fonctionnement des avertisseurs à tous les mois à l'aide du bouton d'essai.
6. Au son de l'avertisseur de monoxyde de carbone, sortir de la maison immédiatement et appeler du secours de l'extérieur.

Préparation des repas

1. Demeurer dans la cuisine lorsque des aliments sont en train de frire, de bouillir ou de griller.
2. Garder les objets inflammables loin de la cuisinière.
3. Ne jamais cuisiner en étant fatigué.
4. Empêcher les enfants et les animaux de s'approcher à moins de 1 mètre (3 pieds) de la cuisinière.
- NEW!** 5. Pour éteindre un feu de cuisson, glisser un couvercle sur la poêle ou la casserole, éteindre la cuisinière et laisser refroidir. Ne rien déplacer.
6. En cas de feu dans le four, éteindre l'appareil et laisser la porte fermée jusqu'à ce qu'il ait refroidi.
7. S'il est impossible d'éteindre le feu, sortir de la maison immédiatement. Composer le 9-1-1 ou appeler le service d'incendie une fois à l'extérieur.

Chauffage

1. Faire entretenir la chaudière à chaque année.
 2. Faire ramoner la cheminée à chaque année.
 3. Placer les radiateurs à au moins 1 mètre (3 pieds) des objets inflammables.
 4. Éteindre les radiateurs avant d'aller au lit ou de sortir de la pièce.
 5. Brancher les radiateurs directement à une prise murale.
 6. Ne jamais utiliser le four pour chauffer la maison.
 7. Empêcher les enfants de s'approcher à moins de 1 mètre (3 pieds) des foyers, des poêles et des radiateurs.
 8. Utiliser le combustible conçu pour le radiateur.
9. Choisir des radiateurs testés par un laboratoire reconnu.

Tabagisme

1. Fumer à l'extérieur.
2. Conserver les briquets, les allumettes et les autres accessoires hors de la portée des enfants et sous clé.
3. Utiliser des cendriers profonds et stables, loin de tout objet inflammable.
4. Ne pas jeter les mégots sur les plantes, la pelouse ou le paillis.
5. Avant de jeter les mégots et les cendres, s'assurer qu'ils ne fument plus. Les recouvrir d'eau ou de sable.
6. Ne jamais fumer dans un lieu où de l'oxygène thérapeutique est utilisée.
7. Les cigarettes électroniques et les produits de vapotage doivent être utilisés avec prudence.

8. Rester dans la pièce pendant le chargement des cigarettes électroniques et des produits de vapotage.

Électricité

1. Éloigner les objets inflammables, comme les rideaux, les vêtements et le papier, les luminaires et les ampoules électriques.
2. Brancher les appareils électriques directement à une prise murale.
3. Utiliser un seul appareil par prise murale à la fois.
4. Ne pas déposer d'objets lourds sur les cordons électriques. Ils pourraient les endommager et causer un incendie.
5. Ne pas faire passer les cordons électriques sous les tapis, car ils risquent d'être piétinés.
6. Utiliser des ampoules de la puissance recommandée.
7. Les travaux d'électricité doivent être effectués par un électricien qualifié.

Ce document de référence contient des messages tirés du matériel et des programmes éducatifs de la NFPA. Il contient une terminologie exacte et uniforme aux formateurs en sécurité qui informent le public sur la protection contre les incendies et les brûlures.

This desk reference includes educational messages that are used throughout NFPA's educational programs, curricula, and handouts. This document provides safety educators with accurate and consistent language for use when offering fire and burn safety information to the public.



**NATIONAL FIRE
PROTECTION ASSOCIATION**

The leading information and knowledge resource
on fire, electrical and related hazards

NFPA, 1 Batterymarch Park
Quincy, MA 02169-7471

www.nfpa.org/education